



KPMG Audit
15, rue du Professeur Jean Pecker
C.S. 14217
35042 Rennes Cedex
France



24, place d'Avesnières
BP 40602
53006 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Séché Environnement S.A.
Les Hêtres - 53810 Changé
Ce rapport contient 67 pages
Référence : VB-111-302

Séché Environnement S.A.

Siège social : Les Hêtres - 53810 Changé
Capital social : € 1 726 974

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Séché Environnement S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Référentiel comptable » aux états financiers qui expose l'incidence de l'application des nouvelles normes IFRS3 R sur les regroupements d'entreprise et la norme IFRIC 12 sur les accords de concession de services.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Goodwill

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwills selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation d'actifs » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes « Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles » des principes et méthodes comptables et « Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée

- Principes et méthodes comptables

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés expose les changements de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux regroupements d'entreprises et aux accords de concession de service

La note « Instruments financiers composés » de la note « Instruments financiers dérivés » expose les méthodes comptables relatives aux obligations convertibles en actions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous sommes assurés de leur correcte application.

- Litige fiscal

Une des sociétés du groupe a fait l'objet d'un redressement fiscal au cours de l'exercice 2003 dans des conditions décrites en notes explicatives sur les comptes afférentes aux litiges et faits exceptionnels de l'annexe aux comptes consolidés. Contestant l'ensemble de ce redressement, le groupe n'a pas constitué de provision.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits :

- à examiner les motifs de ce redressement,
- à étudier l'avis d'experts justifiant les motifs de contestation auprès de l'administration,
- à étudier l'opinion du commissaire aux comptes de la filiale.

*Séché Environnement S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés
21 février 2011*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 21 février 2011

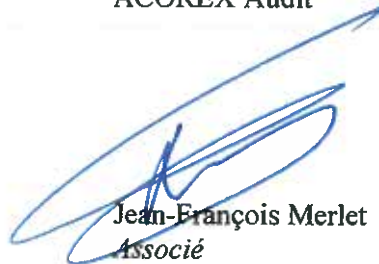
Laval, le 21 février 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

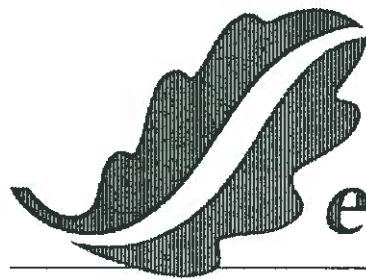
ACOREX Audit



Vincent Broyé
Associé



Jean-François Merlet
Associé



Séché
environnement

Séché global solutions

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2010

1. Données financières

1.1. Les comptes consolidés au 31 décembre 2010

1.1.1. Etat de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	Note
Goodwill	212 874	212 874	212 875	1.1
Autres immobilisations incorporelles	5 489	5 173	7 234	1.2
Immobilisations corporelles	167 219	154 994	155 014	2.1
Participations dans les entreprises associées	89 491	61 119	33 926	3
Actifs financiers non courants	129 906	137 891	147 350	4
Instruments de couverture actifs non courants	/	/		4.3
Autres actifs non courants	1 462	0	1 759	4
Impôts différés actifs	22 575	19 877	17 110	6
ACTIFS NON COURANTS	629 016	591 928	575 268	
Stocks	6 483	7 769	8 018	
Clients et autres débiteurs	120 642	106 319	112 665	
Créances d'IS	578	3 551	/	
Actifs financiers courants	94	124	88	
Instruments de couverture actifs courants	149	/	/	4.3
Autres actifs courants	16 673	18 642	12 372	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 731	19 108	43 431	4.1.3
ACTIFS COURANTS	153 350	155 513	176 574	
TOTAL ACTIFS	782 365	747 441	751 842	
Capital	1 727	1 727	1 727	8
Prime d'émission	299 079	299 079	299 079	9
Réserves	19 876	33 068	40 600	10
Résultat (Part du groupe)	31 708	24 851	27 366	
Capitaux propres (Part du Groupe)	352 390	358 725	368 772	
Intérêts minoritaires	953	960	955	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	353 342	359 685	369 727	
Dettes financières non courantes	251 254	233 151	193 716	4.2.1
Instruments de couverture passifs non courants	4 617	3 562	1 984	4.3
Avantages du personnel	99	134	169	5.3
Impôt différé passif	57	27	32	6
Autres provisions non courantes	3 623	3 549	2 653	5
Autres passifs non courants	256	238	1 350	4.2.2
PASSIFS NON COURANTS	259 906	240 661	199 904	
Dettes financières courantes	27 394	31 195	44 648	4.2.1
Instruments de couverture passifs courants	341	1 689	609	4.3
Provisions courantes	13 601	13 523	17 984	5
Impôt exigible	447	596	4 610	
Autres passifs courants	127 335	100 092	114 360	4.2.2
PASSIFS COURANTS	169 117	147 095	182 211	
TOTAL PASSIFS	782 365	747 441	751 842	

1.1.2. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2008 Réal	2009 Réal	2010 Réal
Chiffre d'affaires	12	383 192	365 666	402 122
Autres produits de l'activité		4 838	2 103	4 239
Transfert de charges		3 477	2 721	3 443
Achats consommés		(54 338)	(47 629)	(55 415)
Charges externes		(126 710)	(113 801)	(135 245)
Impôts et taxes		(28 386)	(30 621)	(33 312)
Charges aux titres des avantages du personnel		(81 092)	(81 914)	(84 435)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	13	100 981	96 525	101 397
Autres produits opérationnels		194	69	52
Autres charges opérationnelles		(2 074)	(650)	(1 076)
Dotations nettes aux provisions	14.2	3 140	(568)	(2 072)
Dotations nettes aux amortissements	14.3	(37 101)	(31 970)	(31 414)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	14.1	65 139	63 406	66 887
Résultat sur cession d'immobilisations		1 057	312	467
Dépréciation des actifs		(796)	(246)	(2 083)
Autres produits et charges opérationnels non courantes				(4 840)
RESULTAT OPERATIONNEL	15	65 400	63 472	60 431
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		11 670	13 495	14 697
Coût de l'endettement financier brut		(15 295)	(10 954)	(8 972)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(3 625)	2 541	5 725
Autres produits financiers	16.2	9 889	12 099	2 832
Autres charges financières		(11 376)	(12 140)	(1 665)
RESULTAT FINANCIER	16.1	(5 112)	2 500	6 892
Impôts sur les résultats des sociétés intégrées	17	(20 109)	(18 210)	(21 226)
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		40 179	47 762	46 097
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		(8 742)	(22 903)	(19 201)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		31 437	24 859	26 896
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		31 437	24 859	26 896
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		(271)	8	(470)
<i>Dont part des propriétaires de la société mère</i>		31 708	24 851	27 366
Résultat par action		3,70 €	2,90€	3,19€
Résultat dilué par action		3,70 €	2,90€	3,19€

1.1.3. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Ecart de conversion	831	(938)	(28)
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(4 571)	(374)	2 432
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(115)	(300)	(141)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(29 129)	(5 612)	(7 822)
Effet impôt	1 574	128	(837)
<i>Sous-total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(31 410)</i>	<i>(7 096)</i>	<i>(6 396)</i>
<i>Résultat net de la période</i>	<i>31 437</i>	<i>24 859</i>	<i>26 896</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	27	17 763	20 500
<i>Dont quote-part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>298</i>	<i>17 755</i>	<i>20 970</i>
<i>Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(271)</i>	<i>8</i>	<i>(470)</i>

1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total attribuable aux propriétaires de la maison mère	Total attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL des capitaux propres
	Note 8	Note 9		Note 10				
Situation nette au 31/12/07	1 727	299 078	(3 160)	64 452	1 669	363 766	1 200	364 966
Gains et pertes comptabilisés directement en KP				(370)	(31 410)	(31 780)	(4)	(31 784)
Résultat 31/12/08				31 708		31 708	(271)	31 437
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				31 338	(31 410)	(72)	(275)	(347)
Dividendes versés				(11 150)		(11 150)	(2)	(11 152)
Actions propres			(181)			(181)		(181)
Autres variations				26	1	27	29	56
Situation nette au 31/12/08	1 727	299 078	(3 341)	84 666	(29 740)	352 390	952	353 342
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(7 096)	(7 096)		(7 096)
Résultat 31/12/09				24 851		24 851	8	24 859
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				24 851	(7 096)	17 755	8	17 763
Dividendes versés				(11 130)		(11 130)	(1)	(11 131)
Actions propres			(66)			(66)		(66)
Autres variations				(224)		(224)	1	(223)
Situation nette au 31/12/09	1 727	299 078	(3 407)	98 163	(36 836)	358 725	960	359 685
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(6 396)	(6 396)		(6 396)
Résultat 31/12/10				27 366		27 366	(470)	26 896
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				27 366	(6 396)	20 970	(470)	20 500
Dividendes versés				(11 151)		(11 151)	(1)	(11 152)
Actions propres			237			237		237
Autres variations				(9)		(9)	466	457
Situation nette au 31/12/10	1 727	299 078	(3 170)	114 369	(43 232)	368 772	955	369 727

1.1.5. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	40 179	47 762	46 097
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ ou non liés à l'activité :</i>			
- Amortissements et provisions	32 754	24 114	36 051
- Plus values de cessions	(376)	7 337	572
- Impôts différés	1 576	2 978	1 938
- Autres produits et charges calculées	2 586	(277)	3 470
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT LIEE A L'ACTIVITE	76 719	81 915	88 128
Impôt Société	18 532	15 232	19 288
Coût de l'endettement financier brut net des placements long terme	2 596	(2 576)	(5 880)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôts et frais financiers	97 848	94 570	101 536
Variation du besoin en fonds de roulement	(7 785)	(4 423)	3 202
Impôts décaissés	(19 601)	(18 051)	(11 731)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES	70 462	72 096	93 007
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations	(48 388)	(30 757)	(30 298)
Encaissement sur cessions d'immobilisations	568	5 560	7 783
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	80	(966)	
Trésorerie nette sur cessions de filiales	2 427	1 061	(56)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(45 313)	(25 100)	(22 571)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 150)	(11 130)	(11 151)
Dividendes versées aux minoritaires des sociétés intégrées	(1)	(1)	(1)
Augmentations de capital en numéraire			
Mouvements sur actions propres	(744)	1	237
Variation des autres fonds propres			(6)
Emissions d'emprunts	3 400	15 169	5 498
Remboursements d'emprunts	(18 716)	(19 753)	(32 309)
Intérêts décaissés	(14 001)	(10 726)	(8 544)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(41 213)	(26 440)	(46 276)
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE	(16 064)	20 556	24 160
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14 371	(1 832)	18 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture (1)	(1 832)	18 622	42 849
Incidence des variations de cours des devises	(140)	(102)	67
(1) dont :			
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie active</i>	8 731	19 108	43 431
<i>Concours bancaires courants (dettes financières courantes)</i>	(10 563)	(486)	(582)

Depuis le 1er janvier 2009, certains reclassements ont été opérés dans le tableau de flux :

- ⇒ Les impôts différés ont été positionnés en retraitement de la marge brute d'autofinancement liée à l'activité ;
- ⇒ L'étalement des coûts de refinancement selon la méthode des coûts amortis ainsi que la variation de la juste valeur des instruments de couverture ont été annulés de la marge brute d'autofinancement liée à l'activité

A des fins de comparabilité, les mêmes reclassements ont été opérés sur le tableau de flux 31/12/08 ci-dessus présentés.

1.1.6. Annexes aux comptes consolidés annuels 2010

1.1.6.1. Principes et méthodes comptables

Point 1 - Référentiel comptable

Depuis le 1er janvier 2005, les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS. Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2010 le Groupe a appliqué les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2010. Notamment, le Groupe a appliqué :

- Les dispositions de la norme IFRS3 révisée « regroupements d'entreprises ». Dans le cadre de l'opération d'acquisition globale du sous-groupe HIME, des honoraires d'acquisition ont été engagés et comptabilisés en 2008 en autres débiteurs pour 4,9 millions d'euros. L'opération de regroupement est encore en cours au 1er janvier 2010. Se conformant aux recommandations de l'AMF, le Groupe a constaté en résultat opérationnel ces honoraires d'acquisition. L'impact de l'application des dispositions de cette norme est donc une réduction du résultat opérationnel de 4,9 millions d'euros, une réduction du résultat net de 3,2 millions d'euros et du résultat net par action de 0,37 €.
- Les interprétations d'IFRIC12 « accord de concession de services », applicables aux activités des sociétés Béarn Environnement, Sénerval (porteuse de la délégation de service public relative à la gestion des incinérateurs de la communauté urbaine de Strasbourg) et Valaudia (porteuse de la délégation de service public relative à la construction et à l'exploitation du futur pôle de traitement de valorisation des déchets du Sydom 11). L'application des interprétations d'IFRIC12 est sans impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2010.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2010, le Groupe n'a procédé à aucune anticipation de normes et interprétations.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Séché Environnement le 18 février 2011. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine

Assemblée générale. Ils sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations. Les estimations réalisées par le Groupe portent principalement sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évaluation des provisions (notamment les provisions pour avantages au personnel). Les hypothèses clés retenues par la direction pour l'estimation des valeurs recouvrables des immobilisations corporelles et incorporelles sont précisées au point 9.4 des présentes annexes. Celles retenues par la direction pour l'estimation des provisions pour avantages au personnel sont précisées au point 15.4 des présentes annexes.

Les principes comptables dans les notes suivantes ont été appliqués pour l'établissement de l'information comparative et des comptes au 31 décembre 2010.

Point 2 - Périmètre et méthode d'intégration

Le périmètre de consolidation de Séch  Environnement comprend, outre la Soci t  m re consolidante S ch  Environnement SA, toutes les entreprises qu'elle contr le, directement ou indirectement, de mani re exclusive, conjointe, ou sur laquelle elle exerce une influence notable, et ce quelle que soit leur forme juridique. Les filiales sont consolid es   compter de la date de prise de contr le et ce, jusqu'  la date de perte de contr le. Pour appr cier le contr le et conform ment aux dispositions d'IAS27, les droits de vote potentiels attach s   des instruments financiers pouvant, s'ils  taient exerc s, donner un droit de vote   S ch  Environnement ou   ses filiales, sont pris en consid ration.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contr le

exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale : après élimination des opérations réciproques et des résultats internes au Groupe, l'ensemble des actifs, passifs, et éléments du compte de résultat des sociétés concernées sont pris en compte. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les entreprises détenues par le Groupe conjointement avec d'autres actionnaires ou associés sont intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle : elle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise concernée, après retraitements éventuels. Aucun intérêt minoritaire n'est constaté. Le contrôle conjoint se définit comme le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent d'un accord unanime des parties partageant le contrôle. Ce partage équitable du contrôle fait l'objet d'un accord contractuel.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence : elle consiste à remplacer la valeur comptable des titres possédés par le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres retraités, résultat de l'exercice inclus, de la Société. L'influence notable se définit comme le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote de l'entreprise concernée.

Point 3 - Méthode de conversion

La monnaie de présentation des comptes consolidés de Séché Environnement est l'euro.

Point 4 - Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture des comptes, les actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont portés en compte de résultat.

Une avance en compte courant auprès d'une filiale partie intégrante du Groupe dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue une part de

l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. A ce titre, et en application d'IAS21, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés directement dans les capitaux propres (en écart de conversion). Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Point 5 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères sont tenus dans la monnaie de fonctionnement de chaque filiale.

Les postes de bilan sont convertis, dans les comptes consolidés du Groupe, sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat, ainsi que le tableau flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux moyens de l'exercice.

Les écarts de conversion constatés tant sur les éléments du bilan (variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de clôture de l'exercice en cours) que sur le résultat (variation entre les cours moyens et ceux de clôture de l'exercice) sont portés :

- pour la part revenant au Groupe dans les capitaux propres consolidés où ils figurent sur la ligne "écart de conversion" ;
- pour la part des tiers, en poste "intérêts minoritaires".

Point 6 - Opérations majeures et comptes retraités

L'année 2010 n'a été marquée par aucune variation significative de périmètre. De fait, il n'a pas été procédé à l'établissement de comptes retraités 2009.

Point 7 – Information sectorielle

Le PDO (principal décideur opérationnel) dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent, indifféremment des prestations de traitement de déchets de type DD (déchets dangereux) ou DND (déchets non dangereux), auprès d'une clientèle très diversifiée (collectivité et/ou industriel), dans des installations diverses, dans un cadre réglementaire unique, principalement en France.

De fait, à chaque typologie de déchet ne correspond pas une typologie de clientèle ni même une typologie de traitement. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de déchets, de traitement ou de clientèle. Les offres faites par le Groupe à ses clients intègrent cette diversité dans la nature des déchets et dans les filières. L'intégration constante des activités du Groupe ne fait que renforcer cet état de fait.

De fait, l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe réalisée par le PDO s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelques soient les entités juridiques.

De fait le Groupe considère agir sur un seul secteur, celui de la propreté.

Point 8 - Changement de méthode et d'estimation comptable

Point 8.1 – Changement de méthode comptable

Le Groupe n'a procédé à aucun changement dans les principes et méthodes comptables appliqués.

Point 8.2 – Changement d'estimation comptable

Dans le cadre de la revue annuelle des hypothèses prévalant au calcul du montant des provisions de suivi trentenaire et à leur actualisation, il a été jugé nécessaire de revoir significativement la durée d'actualisation de la provision portée par le groupe sur son site d'enfouissement de Montech. De fait, un produit financier d'actualisation a été constaté sur 2010 pour 1,1 millions d'euros.

Point 9 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Point 9.1 - Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité à la date d'acquisition. Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la

juste valeur des actifs et passifs acquis dans les 12 mois qui suivent l'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective du goodwill.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

En cas d'acquisition complémentaire de titres d'une filiale antérieurement déjà consolidée selon la méthode de l'intégration globale, le goodwill correspond alors à la différence entre le prix d'acquisition du nouveau lot de titres et la valeur comptable des intérêts minoritaires rachetés à la date de la nouvelle acquisition.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Point 9.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe, comptabilisées à l'actif selon les dispositions d'IAS38, sont principalement composées :

- de potentiels ou de droits d'exploitation : ils sont représentatifs de la valeur payée pour un site du fait de ses qualités intrinsèques le rendant particulièrement utile à l'exploitation d'un site d'enfouissement ;
- De droit incorporel reconnu dans le cadre de l'application des dispositions d'IFRIC12 relatif aux contrats de concession de service public. Les immobilisations incorporelles reconnues à l'actif à ce titre représentent le droit du concessionnaire à facturer les usagers de service public.
- de frais de développement : ils correspondent aux études engagées relatives à l'innovation technologique, à l'amélioration de l'efficacité des installations, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Ils font l'objet d'une comptabilisation à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance tels qu'édictés par IAS38 sont remplis.
- de brevets et de logiciels ;

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur leur durée

d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur dans les conditions décrites au point 9.4 de la présente note sur les principes comptables appliqués.

Point 9.3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe des composants qui les constituent, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Lorsque les composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe n'ayant pas choisi d'appliquer la méthode alternative permettant la réévaluation régulière de tout ou partie des immobilisations ;

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant de l'immobilisation.

L'amortissement est pratiqué sur la base de la valeur comptable, nette le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Immobilisations	Durée d'amortissement pratiquée (en années)
Constructions	10 à 25 ans
Installations complexes	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement font l'objet, conformément à IAS17, du retraitement des biens à l'actif du bilan et de la constatation en dettes financières des montants restant à payer au titre de la valeur d'origine de ces actifs :

- les actifs ainsi immobilisés font l'objet d'un amortissement sur la durée et le mode des biens équivalents détenus en propre par les sociétés consolidées. Toutefois, lorsque le contrat ne prévoit pas de façon certaine ou hautement probable, au terme, le transfert de propriété du bien, l'amortissement est constaté sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée du contrat ou la durée d'utilité du bien ;
- la dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêt au titre

d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû en début de période ;

- les impôts différés induits par ce retraitement font l'objet d'une reconnaissance dans les comptes du Groupe conformément aux principes de reconnaissance des impôts différés précisés au point 16 de la présente note sur les principes comptables appliqués ;

Point 9.4 - Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances :

- pour les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours, un test est réalisé au moins une fois par an ;
- pour les autres immobilisations, un test est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les immobilisations (incorporelles et corporelles) soumises aux tests de perte de valeur sont regroupées au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendants. En raison de l'intégration sans cesse croissante des métiers du Groupe, du développement de l'offre globale et par voie de conséquences des opérations et flux intragroupes, Séch  Environnement estime pertinent de consid rer que son p rim tre d'activit  est constitu  de deux UGT regroupant ses activit s en France d'une part, ses activit s   l'international d'autre part.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inf rieure   sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilis e. La valeur recouvrable correspond   la plus  lev e entre la valeur d'utilit  et la juste valeur diminu e des co ts de vente.

La valeur d'utilit  est d termin e sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie pr visionnels. Il est pr cis  que :

- les flux pr visionnels de trésorerie sont calcul s   partir des business plans consolid s de chaque UGT couvrant 5 exercices (hors l'exercice en cours). Ces business plans sont r alis s selon les m mes principes que ceux appliqu s au processus budg taire, c'est- -dire  tablis sur la base de la meilleure

connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant. Compte tenu du contexte économique de l'année 2010 et des incertitudes que ce contexte fait peser sur la visibilité à moyen terme de l'activité, le business plan a été établi sur 3 ans uniquement. Les années 4 et 5 ont été projetées à l'identique de l'année 3 ;

- une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,61% ;
- le taux d'actualisation est de 6,61% et reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Le choix d'un taux d'actualisation unique se justifie par le fait que les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont portés à quasi 100% par des sociétés de la zone Europe qui elles-mêmes exercent leur activité uniquement en zone Europe. Ce taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie hors effet impôt (comme recommandé par la norme IAS 36).

Les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « dépréciation d'actifs ». Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles sont réversibles et sont également comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « dépréciation d'actifs ».

Point 10 – Contrat de concession

Le Groupe développe la part de ses activités de délégataire de service public. Les contrats concernés (portés à ce jour par les sociétés Bearn Environnement, Valaudia et Sénerval) prévoient, moyennant rémunération, le transfert par les concédants du droit d'exploiter des installations dédiées. Ces installations sont, soit mises à la disposition du concédant à titre gratuit et éventuellement améliorées par le concessionnaire sur la durée du contrat, soit construites par le concessionnaire. Ces contrats prévoient généralement également une obligation d'entretien et de réparations des actifs concédés.

Ces contrats de concession sont comptabilisés selon les dispositions de l'interprétation « IFRIC12 – concession de services publics », publiée en novembre 2006 et d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010 :

- Les infrastructures reçues à titre gratuit du concédant ne sont pas inscrites à l'actif du bilan ;
- Le droit d'exploiter les infrastructures est reconnu au bilan, soit en actif financier si l'analyse du contrat conclut que le concessionnaire dispose d'un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie de la part du concédant, soit en actif incorporel si l'analyse du contrat conduit à considérer que ce droit s'apparente au droit accordé par le concédant de facturer les utilisateurs du service public. Les actifs incorporels reconnus dans ce cadre sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des infrastructures générant ce droit ;
- Les prestations de construction ou d'amélioration des installations existantes sont comptabilisées, pour leur juste valeur, en résultat, selon les dispositions d'IAS11 et les prestations d'exploitation sont comptabilisées selon les dispositions d'IAS18 comme mentionné dans le point 18 - « comptabilisation des produits » de la présente note ;
- Les dépenses d'entretien et de réparations sont comptabilisées en charges. Elles font l'objet d'une comptabilisation en provision, en respect des dispositions d'IAS37, lorsqu'il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et la réalisation de ce dernier.

Point 11 – Subventions publiques

Les subventions comptabilisées par le Groupe sont principalement liées à des actifs. Ces subventions d'investissements ne sont pas portées en déduction des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues mais comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique "autres passifs courants" sur la ligne "produits constatés d'avance". Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne "autres produits de l'activité".

Les éventuelles subventions d'exploitations sont constatées directement en revenus, sur la ligne « autres produits de l'activité ».

Point 12 - Instruments financiers

Les instruments financiers portés par le Groupe comprennent :

- des actifs financiers non dérivés : actifs disponibles à la vente, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- des passifs financiers non dérivés : emprunts et autres financements, concours bancaires courants, dettes d'exploitation ;
- des instruments financiers mixtes ou dérivés : obligations convertibles en actions, options d'achat, instruments de couverture de flux de trésorerie.

Leur comptabilisation par le Groupe suit les principes édictés par IAS39 : ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables.

Point 12.1 – actifs financiers non dérivés

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent principalement :

- les titres des sociétés non consolidées, dont la juste valeur est déterminée en tenant compte de la dernière quote-part de situation nette connue ;
- Les autres valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, à savoir, pour le Groupe, les autres titres immobilisés.

Toute variation de la juste valeur initialement comptabilisée est enregistrée directement en capitaux propres.

Lors de la cession de ces actifs financiers, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations non consolidées, les prêts, dépôts et cautionnements, ainsi que les créances clients et autres créances opérationnelles (fiscales, sociales, autres).

Cette catégorie d'actifs est évaluée à sa juste valeur lors de la comptabilisation initiale (ce

qui, dans la plupart des cas correspond à la valeur nominale), puis au coût amorti (selon la méthode du taux d'intérêt effectif) diminué du montant des éventuelles pertes de valeur.

Trésorerie et équivalents de Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les dépôts à terme, et des placements liquides dans des valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux.

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de Sicav monétaires. Elles sont enregistrées à leur juste valeur et toute variation de juste valeur est constatée en résultat.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période courue entre la date de souscription et la date de clôture.

Point 12.2 - passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers du Groupe sont évalués initialement à leur juste valeur minorée des frais de transactions, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Point 12.3 – Instruments financiers dérivés

Instrument de couverture

Afin de gérer son exposition au risque de taux, le Groupe utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés de gré à gré avec des contreparties de premier plan.

Le Groupe utilise principalement des swaps de taux, des swaptions, des cap, floor et collar pour gérer son risque de taux lié au financement :

- les swaps utilisés par le Groupe permettent de passer d'un taux variable à un taux fixe. Les résultats dégagés sur ces swaps de taux d'intérêt, venant en couverture de passifs financiers, sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts. Notamment, le différentiel entre les intérêts à

payer et les intérêts à recevoir est comptabilisé en produit ou charge d'intérêt sur la durée de vie des passifs couverts ;

- les swaptions utilisés par le Groupe permettent de passer, sur option, d'un taux variable à un taux fixe. Si l'option est exercée, les principes comptables relatifs aux swaps s'appliquent ;
- les cap, floor et collar permettent de limiter le risque de variation à la hausse ou à la baisse des taux sur la dette à taux variable. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts.

Concernant ces opérations de couverture de flux de trésorerie, le Groupe procède à l'évaluation en juste valeur de ses instruments dérivés :

- pour les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et pour leur partie efficace, l'écart de valorisation est inscrit directement en capitaux propres (avec un reclassement en résultat lorsque la transaction se réalise) ;
- pour les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et pour leur partie non efficace, l'écart de valorisation est enregistré en résultat.

Instruments financiers composés

Le Groupe dispose à son actif de 14 743 080 obligations convertibles en actions (OCA) HIME qualifiées d'instruments financiers composés.

Ces obligations, souscrites le 26 avril 2007 sont à échéance 30 avril 2027. Elles portent intérêts au taux de 8% (avant détachement de la composante dérivé), sur des périodes d'intérêt courant du 1^{er} mai au 30 avril de chaque année. Les intérêts non payés à l'échéance de chaque période d'intérêt sont capitalisés à cette même échéance.

Ces instruments confèrent à Séch  Environnement une option de conversion en un nombre déterminé d'actions HIME, selon un rapport de 1 action HIME (de 1 € de nominal) pour 8 OCA (de 10 € de nominal).

A l'échéance, les OCA non exercées seront remboursées en numéraire, en totalité, y compris intérêts échus.

A l'origine, la composante « obligations » et la composante « dérivé » ont été déterminées de façon symétrique par rapport à celles identifiées chez l'émettrice HIME (composantes « dettes » et « capitaux propres ») :

- La composante « obligations » de l'instrument a été comptabilisée selon la nature de l'instrument financier simple, en Actif financier disponible à la vente pour un montant initial de 106 millions d'euros.
- La composante « dérivé » de ces instruments financiers a été comptabilisée en « participations dans les entreprises associées » suivant en cela la comptabilisation du sous-jacent de l'instrument, pour un montant initial, net d'impôt de 41 millions d'euros ;

Après détachement de la composante dérivé, la composante obligation porte intérêt au taux de 9,89%. Ces derniers sont comptabilisés :

- En résultat, en « produits de trésorerie et équivalents de trésorerie » ;
- Au bilan en « actifs financiers non courants ».

Autres instruments dérivés

Le Groupe dispose d'une option d'achat octroyée par Fonds stratégique d'investissements SA (filiale de la Caisse des dépôts) à Séché Environnement et portant sur 18% du capital de HIME. Cette option d'achat est exercable du 27 mai 2008 au 26 mai 2012. En cas d'exercice de l'option le prix payé par Le Groupe pour l'acquisition des 18% serait le montant le plus élevé entre d'une part 130 millions d'euros majoré d'un montant assurant un taux de rendement de 8% au FSI, soit une valeur de marché définie par un expert d'autre part.

Cette option d'achat est assortie de condition suspensive dont la levée ne dépend pas de la seule volonté de Séché Environnement. Notamment l'option ne pourra être exercable que sous condition d'obtention d'un waiver bancaire favorable et après consultation des autorités de la concurrence.

A sa date de comptabilisation elle a été constatée dans les comptes pour sa juste valeur, soit son coût d'achat, s'agissant d'une transaction entre parties indépendantes et informées pour laquelle le sous-jacent (titres de société non cotée) a fait l'objet d'une transaction récente sur les modalités de laquelle les parties étaient pleinement informées.

Toute variation de juste valeur est comptabilisée par le biais du compte de résultat.

Point 13 – Actions propres

Les actions autocontrôlées sont constatées en réduction des capitaux propres. Les profits

et pertes résultant de la cession d'actions propres ainsi que les dividendes liés sont imputés, nets d'impôt, directement sur les capitaux propres.

Point 14 - Stocks

Conformément à IAS2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Point 15 - Provisions

Les provisions sont constituées au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futures sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision n'est dotée dans les comptes du Groupe qu'à condition que le montant de la sortie de ressources qui sera nécessaire pour éteindre l'obligation puisse être évalué de façon fiable. A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque le Groupe estime disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée. L'information est alors présentée dans le chapitre "Gestion des risques et litiges – litiges et faits exceptionnels" des présentes annexes.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire, les coûts pour dépollution de site ainsi que des risques et litiges divers.

Point 15.1 - Provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire

Le Parlement européen a adopté le 26 avril 1999 une nouvelle directive européenne relative à la mise en décharge des déchets. Cette directive prévoit notamment la répercussion dans le prix d'élimination des déchets admis en décharge, de l'ensemble des coûts afférents : installation, exploitation, garantie financière, désaffectation du site et entretien.

Par ailleurs, la réglementation française du 9 septembre 1997 prévoit l'obligation de suivi long terme sur 30 ans pour toutes les installations susceptibles d'être exploitées après le

14 juin 1999.

De fait, le groupe constitue, pour ses centres de stockage de déchets ultimes des provisions pour réhabilitation de site et des provisions pour suivi trentenaire :

- provisions pour réhabilitation de site : elles sont évaluées autorisation par autorisation en fonction du coût estimé de remise en état et des surfaces mises en service restant à couvrir. Pour la détermination des coûts estimés, il peut être fait référence à la méthodologie de calcul prescrite par la circulaire du 23 avril 1999 du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement relative à la méthodologie de constitution des garanties financières. Il est également tenu compte des modes d'exploitation réels et des éventuelles prescriptions particulières des autorisations préfectorales ;
- provisions de suivi trentenaire : elles sont aussi calculées autorisation par autorisation et constituées pendant la durée de leur exploitation, au prorata de la durée de vie estimée du site. L'estimation des coûts à engager, toujours effectuée autorisation par autorisation, est également effectuée par référence à la circulaire du 23 avril 1999 du Ministère de l'environnement, aux modes d'exploitation et aux prescriptions préfectorales. L'estimation des coûts à engager est revue de façon détaillée tous les trois ans au rythme de renouvellement des garanties financières. S'agissant de provisions dont l'échéance est supérieure à 12 mois, les provisions de suivi trentenaire font l'objet d'une actualisation financière.

Point 15.2 - Provisions pour dépollution de site

Par son activité, Séché Environnement peut générer deux natures de pollution possibles : "accidentelle" d'une part, "chronique" d'autre part. Quelle qu'en soit la nature le Groupe met en œuvre les contrôles nécessaires à la détection de toute pollution. Outre la surveillance organisée de tous les rejets et de leurs impacts, le Groupe a mis en place un dispositif de réduction des impacts lors d'événements accidentels.

Des provisions pour dépollution de site sont constatées dès lors que les faits sont connus et qu'une obligation de dépollution émane des autorités compétentes (DRIRE par exemple). A ce jour, les informations disponibles permettent de préciser que Séché Environnement n'a pas connaissance de pollutions générées par les activités du Groupe.

Point 15.3 - Provisions pour litiges divers

Elles sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Particulièrement dans le cas de vérification fiscale, le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision si la Société concernée et le Groupe estiment que les points soulevés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien fondé de leur position dans le contentieux en cours les opposant à l'administration.

Point 15.4 - Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière. L'engagement du Groupe au titre des salariés des sociétés françaises est pris en compte, soit sous forme de provisions (société GEREP, société SOGAD), soit sous forme de versements de cotisations à des organismes indépendants, ces derniers gérant pour les sociétés du Groupe ces actifs de régime. S'il s'avère que les versements antérieurs cumulés excèdent le montant de l'engagement à la date de clôture, une charge constatée d'avance est comptabilisée dans les comptes pour la différence.

Quelle que soit la méthode de comptabilisation de l'engagement, l'engagement est calculé sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées) intégrant notamment :

- un taux de turn-over par métier et catégorie socioprofessionnelle déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe et un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, d'un maintien du pouvoir d'achat et des conventions collectives ;

	2008	2009	2010
Turn-Over	Entre 2,6% et 8,0%	Entre 2% et 8%	Entre 3% et 8%
Revalorisation de salaires	Entre 3,2% et 6,1%	Entre 3% et 6%	Entre 3,5% et 5,0%

- un taux d'actualisation de 4,712 % ;
- un taux d'inflation de 2 % ;
- un départ à la retraite des salariés cadre à l'âge de 65 ans à l'initiative de l'entreprise et des salariés non cadre à l'âge de 62 ans à leur initiative. Le montant de l'engagement est déterminé y compris charges sociales.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en charges de l'exercice.

Point 16 - Coûts d'emprunt

Les intérêts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception :

- ⇒ des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu : ces derniers sont incorporés au coût de ces actifs.
- ⇒ des coûts directement attribuables à la mise en place d'un financement ou d'un refinancement : ces derniers sont comptabilisés en déduction du financement instauré et recyclés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Point 17 - Impôts sur les résultats

Point 17.1 - Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2000, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Il est précisé que l'option pour le régime de Groupe a été renouvelée au 1er janvier 2005 pour une nouvelle période de 5 ans. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95% par Sèché Environnement.

Point 17.2 - Imposition différée

Des impôts différés sont calculés et généralement sur toutes les différences temporelles existantes entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale. Ils sont calculés selon la règle du report variable, société par société. Selon les dispositions d'IAS12, aucun impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible.

Les soldes nets d'imposition différée sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque entité fiscale. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la Société a une raisonnable assurance de les récupérer au cours des prochaines années.

Point 18 - Comptabilisation des produits

Les produits liés à la vente de biens sont constatés en produits des activités ordinaires dès lors que :

- le transfert à l'acheteur de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens a eu lieu ;
- le Groupe ne participe plus à la gestion des biens ni n'en conserve le contrôle effectif ;
- les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

La comptabilisation des produits liés à la vente :

- de prestations de services (majorité des activités du Groupe) s'effectue selon les dispositions d'IAS18, c'est-à-dire lors de la réalisation de la prestation et lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe.
- de prestations de constructions s'effectue selon les dispositions d'IAS11, selon la méthode de l'avancement définie par cette même norme. Le degré d'avancement est mesuré sur la base de l'avancement des prestations réalisées. Lorsqu'il apparaît probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits, une perte à terminaison est constatée en charge de la période pour la totalité de la différence.

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en nets des charges induites par ces mêmes activités.

Les produits des activités ordinaires générées dans le cadre des activités de concession de service public sont comptabilisés selon les dispositions de l'interprétation « IFRIC12 », et précisées au point 10 de la présente note.

Point 19 - Eléments financiers au compte de résultat

Point 18.1 - Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie

Le poste "produits de trésorerie et équivalent de trésorerie" comprend principalement les

revenus des instruments financiers portés par le Groupe (obligations convertibles) et le résultat de cession des équivalents de trésorerie, net des pertes de valeurs constatées sur les équivalents de trésorerie portés à l'actif.

Point 18.2 - Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêt sur les emprunts calculées au taux d'intérêt effectif ainsi que le coût de la couverture de taux sur ces mêmes emprunts.

Le coût de l'endettement financier net correspond au coût de l'endettement financier brut sous déduction des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Point 18.3 – Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux revenus des prêts et créances financiers, aux dividendes versés des sociétés non consolidées, au résultat de change, à la désactualisation des provisions et aux pertes de valeurs sur actifs financiers.

1.1.6.2. Périmètre de consolidation

1.1.6.2.1. Société mère

Séché Environnement

Société anonyme au capital de 1 726 974 €

Les Hêtres – BP 20 – 53811 Changé

1.1.6.2.2. Filiales consolidées

Dénomination		Siren	% d'intérêt	Mode d'intégration
Béarn Environnement	Pau (France)	393 439 203	100,00	IG
Triadis Services	St Jacques de la Lande (France)	384 545 281	100,00	IG
Drimm	Montech (France)	339 278 871	100,00	IG
Seche Alliance	Changé (France)	556 850 279	99,94	IG
Gerep	Paris (France)	320 179 559	50,00	IG
Hungaropéc	Budapest (Hongrie)		99,57	IG
IberTredi Medioambiental	Barcelone (Espagne)		100,00	IG
Opale Environnement	Calais (France)	332 359 637	100,00	IG
Séché Éco-services	Changé (France)	393 307 053	99,98	IG
Séché Éco-industries	Changé (France)	334 055 183	99,99	IG
Séché Transports	Changé (France)	391 918 885	99,50	IG
Senergies	Changé (France)	306 919 535	80,00	IG
SCI LCDL	Changé (France)	410 629 752	99,80	IG
SCI Le Honry	Paris (France)	322 118 910	100,00	IG
SCI Les Chênes Secs	Changé (France)	397 475 138	99,80	IG
SCI Mézerolles	Changé (France)	340 493 840	99,99	IG
Sem Tredi	(Mexique)		100,00	IG
Sotrefi	Etupes (France)	315 669 218	100,00	IG
Sénéval	Strasbourg (France)	519 253 355	99,90	IG
Speichim Processing	Saint Vulbas (France)	389 218 850	100,00	IG
SVO Éco-industries	Le Vigeant (France)	317 538 767	100,00	IG
Tredi Argentina	Buenos Aires (Argentine)		100,00	IG
Tredi SA	Paris (France)	338 185 762	100,00	IG
UTM	Lübeck (Allemagne)		100,00	IG
Valls Quimica	Valls (Espagne)		100,00	IG
Valaudia	Changé (France)	514 944 867	100,00	IG
Sogad	Le Passage (France)	322 323 783	50,00	IP
HIME	Paris (France)	495 137 077	33,00	MEE
Sci Noiseraie	La Pommeraye (France)	509 208 682	20,00	MEE
Altergies	Paris (France)	510 346 133	19,91	MEE
La Barre Thomas	Rennes (France)	392 583 563	40,00	MEE

1.1.6.2.3. Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation : sociétés en sommeil ou en liquidation.

(en milliers d'euros)	% détention du Groupe	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Juste valeur de la participatio n
Sociétés commerciales				
- Sofred (*)	35,05%	NC	NC	/
- BEFS-PEC (*)	30,00%	NC	NC	/
- Trédi New Zealand (**)	100,00 %	NC	NC	/
- Tredi Amériques (**)	100,00%	NC	NC	/
- EcoTredi (*)	65,53 %	NC	NC	/
- Autres		NC	NC	2

(*) Société en liquidation effective

(**) Société pour lesquelles la décision de liquidation a été prise

1.1.6.3. Notes explicatives sur les comptes

1.1.6.3.1. Notes sur le bilan

Note 1 – Immobilisations incorporelles

Note 1.1 Goodwill

La synthèse des goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)	France	International	TOTAL
VALEUR BRUTE			
31/12/08	228 395	10 373	238 768
Mouvement de périmètre			
Augmentations			
Diminutions			
31/12/09	228 395	10 373	238 768
Mouvement de périmètre			
Augmentations	1		1
Diminutions			
31/12/10	228 396	10 373	238 769
PERTE DE VALEUR			
31/12/08	(20 220)	(5 674)	(25 894)
Mouvement de périmètre			
Augmentations			
Diminutions			
31/12/09	(20 220)	(5 674)	(25 894)
Mouvement de périmètre			
Augmentations			
Diminutions			
31/12/10	(20 220)	(5 674)	(25 894)
VALEUR NETTE			
31/12/08	208 175	4 699	212 874
Mouvement de périmètre			
Augmentations			
Diminutions			
31/12/09	208 175	4 699	212 874
Mouvement de périmètre			
Augmentations	1		1
Diminutions			
31/12/10	208 176	4 699	212 875

Sans indice de perte de valeur, les tests de dépréciation sont réalisés une fois par an, au 31 décembre. Le test de dépréciation réalisé en 2010 (selon les modalités précisées dans la présente annexe, dans les principes et méthodes comptables – valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles) a permis de conclure à l'absence de dépréciation à constater.

Le taux d'actualisation est l'hypothèse la plus sensible concernant l'évaluation des tests

de dépréciation. Une hausse de 0,5 point de base du taux d'actualisation aurait pour effet de minorer la juste valeur de l'ensemble des écarts d'acquisition du Groupe de 21,7 millions d'euros. Une telle minoration ne conduirait pas le Groupe à constater de perte de valeur.

Il est par ailleurs précisé que l'analyse de sensibilité n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur nette comptable.

Note 1.2 Tableau de variation des autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Frais de développement	Logiciels, brevets	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	TOTAL
-----------------------	------------------------	--------------------	--------------------------------------	---	-------

VALEUR BRUTE					
AU 31/12/2008	123	6 416	4 644	400	11 583
Augmentations (investissements)		390	3	3	396
Sortie (cessions, mise au rebut)		(85)		(45)	(130)
Autres mouvements		381	1	(358)	24
AU 31/12/2009	123	7 102	4 648		11 873
Augmentations (investissements)		352	370	377	1 099
Sortie (cessions, mise au rebut)		(147)			(147)
Autres mouvements		1	3 752		3 753
AU 31/12/2010	123	7 308	8 770	377	16 578

AMORTISSEMENTS					
AU 31/12/2008	(121)	(5 929)	(40)		(6 090)
Dotations	(7)	(643)	(10)		(660)
Reprise		53	1		54
Autres mouvements	5		(5)		
AU 31/12/2009	(123)	(6 519)	(54)		(6 696)
Dotations	6	(418)	(2 374)		(2 786)
Reprise		143			143
Autres mouvements	(5)		4		(1)
AU 31/12/2010	(122)	(6 794)	(2424)		(9 340)

PERTES DE VALEUR					
AU 31/12/2008		(4)			(4)
Dotations					
Reprise					
Autres mouvements					
AU 31/12/2009		(4)			(4)
Dotations					
Reprise					
Autres mouvements					
AU 31/12/2010		(4)			(4)

VALEUR NETTE					
AU 31/12/2008	2	483	4 604	400	5 489
Augmentations (investissements)	(7)	(253)	(7)	3	(264)
Sortie (cessions, mise au rebut)		(32)	1	(45)	(76)
Autres mouvements	5	381	(4)	(358)	24
AU 31/12/2009		579	4 594		5 173
Augmentations (investissements)	6	(66)	(2 004)	377	(1 687)
Sortie (cessions, mise au rebut)		(4)			(4)
Autres mouvements	(6)	1	3 756		3 751
AU 31/12/2010		510	6 346	377	7 234

Aucune immobilisation incorporelle n'a été générée en interne.

Note 1.3 Décomposition des autres mouvements des autres immobilisations incorporelles

(valeur nette en milliers d'euros)	Frais de développement	Logiciels, brevets	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	TOTAL
------------------------------------	------------------------	--------------------	--------------------------------------	---	-------

Au 31/12/2009					
Regroupement d'entreprises					
Ecart de conversion					
Autres mouvements	5	381	(4)	(358)	24
TOTAL	5	381	(4)	(358)	24

Au 31/12/2010					
Regroupement d'entreprises					
Ecart de conversion	(1)				(1)
Autres mouvements	(5)	1	3 756		3 752
TOTAL	(6)	1	3 756		3 751

Les autres mouvements sont principalement composés de l'activation de la convention de forage et de remblai désormais considérée comme un droit d'exploitation

Note 2 – Immobilisations corporelles

Note 2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Inst. Techn.	Matériel de transport	Agencem- ents	Matériel de bureau	Immobili- sations en cours	Immob. Loc-fi	TOTAL
-----------------------	----------	--------------------	-----------------	-----------------------------	------------------	--------------------------	----------------------------------	------------------	-------

VALEUR BRUTE									
Au 31/12/2008	23 995	142 729	254 818	13 999	33 206	6 004	31 127	49 151	555 029
Augmentations (investissements)	60	1 860	4 565	1 380	2 975	358	8 881	263	20 342
Sortie (cessions, mise au rebut)	(107)	(487)	(6 858)	(834)	(343)	(234)	(63)	(284)	(9 210)
Autres mouvements	486	(52 574)	18 867	471	63 439	(6)	(29 931)	(1 066)	(314)
Au 31/12/2009	24 434	91 528	271 392	15 016	99 277	6 122	10 014	48 064	565 847
Augmentations (investissements)	497	2 078	7 055	2 245	1 485	922	18 529	140	32 951
Sortie (cessions, mise au rebut)	(932)	(143)	(1 205)	(1 394)	(319)	(92)	(1 112)	(356)	(5 553)
Autres mouvements	(546)	67 575	6 362	130	(58 163)	32	(15 560)	(1 189)	(1 359)
Au 31/12/2010	23 453	161 038	283 604	15 997	42 280	6 984	11 871	46 659	591 886

AMORTISSEMENTS									
Au 31/12/2008	(3 310)	(106 042)	(210 331)	(10 002)	(21 500)	(4 933)	/	(30 082)	(386 200)
Dotations	(222)	(3 907)	(13 274)	(1 826)	(8 125)	(696)	/	(3 261)	(31 311)
Reprise	79	337	6 665	660	325	220	/	224	8 510
Autres mouvements		43 489	(477)	(457)	(43 633)	13	/	1 069	4
Au 31/12/2009	(3 453)	(66 123)	(217 417)	(11 625)	(72 933)	(5 396)	/	(32 050)	(408 997)
Dotations	(195)	(10 810)	(12 042)	(1 870)	(2 723)	(401)	/	(2 670)	(30 711)
Reprise	267	142	1 038	1 239	293	90	/	345	3 414
Autres mouvements		(49 178)	(777)	(10)	49 200	(3)	/	988	240
Au 31/12/2010	(3 381)	(125 969)	(229 198)	(12 266)	(26 143)	(5 710)	/	(33 387)	(436 054)

PERTES DE VALEUR									
Au 31/12/2008	(299)		(174)				(1 137)		(1 610)
Dotations							(246)		(246)
Reprise									
Autres mouvements									
Au 31/12/2009	(299)		(174)				(1 383)		(1 856)
Dotations									
Reprise									
Autres mouvements							1 038		1 038
Au 31/12/2010	(299)		(174)				(345)		(818)

VALEUR NETTE									
Au 31/12/2008	20 386	36 687	44 313	3 997	11 706	1 071	29 990	19 069	167 219
Augmentations (investissements)	(162)	(2 047)	(8 709)	(446)	(5 150)	(338)	8 635	(2 998)	(11 215)
Sortie (cessions, mise au rebut)	(28)	(150)	(193)	(174)	(18)	(14)	(63)	(60)	(700)
Autres mouvements	486	(9 085)	18 390	14	19 806	7	(29 931)	2	(310)
Au 31/12/2009	20 682	25 405	53 800	3 391	26 343	725	8 631	16 017	154 994
Augmentations (investissements)	302	(8 732)	(4 987)	375	(1 238)	521	18 529	(2 530)	2 240
Sortie (cessions, mise au rebut)	(665)	(1)	(167)	(155)	(26)	(2)	(1 112)	(11)	(2 139)
Autres mouvements	(546)	18 397	5 585	120	(8 943)	29	(14 522)	(201)	(81)
Au 31/12/2010	19 773	35 069	54 232	3 731	16 137	1 274	11 526	13 272	155 014

Note 2.2 Décomposition des autres mouvements

Valeur nette (en milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Inst. Techn.	Matériel de transport	Agencem ents	Matériel de bureau	Immobili- sations en cours	Immob. Loc-fi	TOTAL
---------------------------------------	----------	--------------------	-----------------	-----------------------------	-----------------	--------------------------	----------------------------------	------------------	-------

Sur 2009

Regroupement d'entreprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ecart de conversion	2	(39)	(14)	/	/	/	19	/	(32)
Autres mouvements	484	(9 046)	18 404	14	19 806	7	(29 950)	2	(279)
TOTAL	486	(9 085)	18 390	14	19 806	7	(29 931)	2	(310)

Sur 2010

Regroupement d'entreprises									
Ecart de conversion	32	(12)		6		32	(46)		12
Autres mouvements	(578)	18 409	5 585	114	(8 943)	(3)	(14 076)		(93)
TOTAL	(546)	18 397	5 585	120	(8 943)	29	(14 522)	(201)	(81)

L'essentiel des autres mouvements correspond à des mises en service d'immobilisations en cours, le solde à des reclassements de compte à compte.

Note 3 – Participations dans les entreprises associées

Note 3.1 Synthèse des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées portées par le Groupe sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	% détention du Groupe	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Valeur Nette Comptable des participations
- HIME (1)	33%	65 679	(58 083)	33 650
- La Barre Thomas	40%	(143)	(16)	
- Allergies	19,91%	373	(227)	257
- Sci Noiseraie	20%	97	88	19
TOTAL				33 926

(1) La société HIME a été créée le 29 mars 2007. Cette holding a acquis le 26 avril 2007 100% des titres de la société NOVASAUR, holding du Groupe Saur. La participation de HIME intègre un écart d'acquisition de 12 M€ correspondant aux frais d'acquisition net de l'effet impôt. La contrepartie de ce dernier effet est la constatation d'un impôt différé actif à due concurrence.

Note 3.2 Variation des participations dans les entreprises associées

La variation des participations dans les entreprises associées portées par le Groupe s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/08	Valeur au 31/12/09	Résultat	Variation JV par les KP	EC	Variation périmètre	Autres movts	Valeur au 31/12/10
- HIME	89 516	60 815	(19 167)	(7 822)	(167)	(7)	(2)	33 650
- La Barre Thomas	(26)	0	(6)				6	
- Allergies	/	302	(45)					257
- Sci Noiseraie	1	2	18				(1)	19
TOTAL	89 491	61 119	(19 200)	(7 822)	(167)	(7)	3	33 926

La variation de JV par les capitaux propres de HIME correspond à la variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie.

Note 3.3 Informations financières sur les entreprises associées

Les informations financières résumées des entreprises associées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	HIME	La Barre Thomas	Allergies	Sci Noiseraie
Date des dernières informations financières connues	31/12/10	31/12/10	31/12/10	31/12/10
- % détenus	33%	40%	19,91%	20%
- actifs non courants	3 057 132	37	116	1 520
- actifs courants	1 163 899	754	803	189
- passifs non courants	2 770 278			1 393
- passifs courants	1 378 200	934	546	219
- chiffre d'affaires	1 557 040	3 060	86	410
- Excédent Brut d'Exploitation	186 990	22	(226)	341
- Résultat Opérationnel Courant	65 108	(17)	(226)	202
- Résultat Opérationnel	63 315	(17)	(226)	202
- Résultat net	(58 083)	(16)	(227)	88

Note 3.4 Transactions avec les entreprises associées

Le Groupe n'a réalisé aucune transaction significative avec La Barre Thomas ni avec la Sci Noiseraie.

Les transactions significatives réalisées entre le Groupe Sèché et HIME sont les suivantes :

Obligations convertibles HIME

Le Groupe a souscrit à hauteur de 33% à l'émission par HIME d'Obligations convertibles en actions, représentant un investissement initial de 147,4 millions d'euros. Les caractéristiques de ces obligations sont détaillées dans le paragraphe 12.3 des principes et méthodes comptables des présentes annexes.

Conformément aux dispositions d'IAS39, ces obligations ont été décomposées entre :

- D'une part la valeur des obligations simples, portant intérêts au taux de 9,89%. Les intérêts échus et non payés au 30 avril de chaque année sont capitalisés ;
- D'autre part la valeur du dérivé incorporé correspondant à l'option de conversion, comptabilisé sur la ligne « participation des entreprises associées », suivant en cela le traitement du sous-jacent de l'instrument.

Au 31/12/10 aucune obligation n'a été exercée. Les intérêts échus au 30 avril 2010 ont été capitalisés.

Sur 2010, le règlement par HIME de 5,5 millions d'euros d'intérêts a induit la constatation, en résultat financier d'un produit de 1,1 millions d'euros correspondant à l'effet de la désactualisation des intérêts concernés.

Les intérêts comptabilisés par le Groupe sur l'exercice 2010 (incluant le produit de désactualisation) se sont élevés à 14,4 millions d'euros.

En milliers d'euros	2008			2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Composante obligataire (principal)	106 298		106 298	106 298		106 298	106 298		106 298
Composante obligataire (intérêts capitalisés)	10 831		10 831	18 614		18 614	25 520		25 520
Composante obligataire (intérêts)	7 882		7 882	8 291		8 290	10 361		10 361
TOTAL composante obligataire (AFS)	125 011		125 011	133 202		133 202	142 179		142 179
Composante dérivée pure	41 133		41 133	41 070		41 070	41 070		41 070
Effet impôt	(13 993)		(13 993)	(14 140)		(14 140)	(14 140)		(14 140)
TOTAL composante dérivé (PEA)	27 140		27 140	26 930		26 930	26 930		26 930
TOTAL	152 151		152 151	160 132		160 132	169 109		169 109

Note 4 – instruments financiers

(en milliers d'euros)	2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs financiers disponibles à la vente	135 811		135 811	144 613		144 613
Prêts et créances financiers au coût amorti	2 080	124	2 204	2 737	88	2 825
<i>Actifs financiers non courants</i>	<i>137 891</i>	<i>124</i>	<i>138 015</i>	<i>147 350</i>	<i>88</i>	<i>147 438</i>
Créances clients et autres débiteurs		106 319	106 319	1 759	112 665	114 424
Autres actifs courants (yc. créances IS)		22 194	22 194		12 372	12 372
<i>Prêts-créances opérationnels au coût amorti</i>		<i>128 513</i>	<i>128 513</i>	<i>1 759</i>	<i>125 037</i>	<i>126 796</i>
<i>Instruments de couverture actifs</i>						
<i>Autres instruments à la JV par le résultat</i>						
<i>Actifs financiers à la JV par le résultat</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 108	19 108		43 431	43 431
Total ACTIFS FINANCIERS	137 891	147 745	285 636	149 109	168 556	317 665
Dettes financières	233 151	31 195	264 346	193 716	44 648	238 364
Instruments de couverture passifs	3 561	1 690	5 251	1 984	609	2 593
Autres passifs	238	100 686	100 924	1 350	118 971	120 321
Total PASSIFS FINANCIERS	236 950	129 390	370 521	197 050	164 228	361 278

Note 4.1 Actifs financiers

Note 4.1.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés :

- De la composante obligataire des OCA HIME ;
- des titres de participation des sociétés non consolidées du fait d'un processus de liquidation en cours ;
- de titres immobilisés (principalement l'investissement du Groupe dans les fonds Emertec).

Leur valeur nette se détaille comme suit :

(en milliers d'euros) (valeur nette)	31/12/08	31/12/09	Var JV par les KP	Acquisiti on	Autres mouvts	Cession / Rembt	31/12/10
- obligation (principal+ intérêts capitalisés)	117 129	124 912			12 351	(5 445)	131 818
- Obligation (intérêts non capitalisés)	7 881	8 291		14 421	(12 351)		10 361
TOTAL composante obligataire	125 010	133 203		14 421	/	(5 445)	142 179
- EcoTredi	/	/					/
- Sofred	/	/					/
- BEFS-PEC	/	/					/
- Trédi New Zealand	/	/					/
- Tredi Amériques	/	/					/
- Autres	3	/					/
TOTAL titres non consolidés	3	/					/
- Emertec	2 724	2 449	(141)				2 308
- autres titres	131	159				(33)	126
TOTAL Autres titres	2 855	2 608	(141)			(33)	2 434
Total actifs financiers disponible à la vente	127 869	135 811	(141)	14 421		(5 478)	144 613

Note 4.1.2 Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances sont composés :

- De prêts et dépôts et cautionnement reçus à caractère financier, comptabilisés en actifs financiers (courants et non courants) ;
- Des créances clients et autres débiteurs ;
- Des autres actifs (courants et non courants).

En milliers d'euros	2008			2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Dépôts et cautionnement	923	33	956	918	24	942	1 505		1 505
Prêts	1 113	61	1 174	1 162	100	1 262	1 232	88	1 320
Prêts et créances financiers	2 036	94	2 130	2 080	124	2 204	2 737	88	2 825
Clients et autres débiteurs		120 642	120 642	/	106 319	106 319	1 759	112 665	114 424
Etat		13 519	13 519		16 220	16 220		9 899	9 899
Créances IS		578	578		3 551	3 551		/	/
Avances et acomptes versés		1 218	1 218		503	503	1 302		1 302
Créances sociales		176	176		172	172	158		158
Créances / cession d'immos		26	26		672	672	5		5
Créances Diverses	1 462	1 615	3 077		956	956	882		882
Compte-courants débiteurs		119	119		119	119	126		126
Autres actifs courants	1 462	17 251	18 713	/	22 194	22 194	/	12 372	12 372
Prêts et créances opérationnels	1 462	137 893	139 355	/	128 513	128 513	1 759	125 037	126 796
Prêts et créances au coût amorti	3 498	137 987	141 485	2 080	128 637	130 717	4 496	125 125	129 621

Les dépréciations et pertes de valeur sur prêts et créances au coût amorti se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2008			2009			2010		
	Brut	Dép / perte valeur	Net	Brut	Dép / perte valeur	Net	Brut	Dép / perte valeur	Net
Prêts et créances financiers	2 130		2 130	2 204		2 204	2 825		2 825
clients et autres débiteurs	123 509	(2 867)	120 642	109 612	(3 294)	106 319	117 881	(3 457)	114 424
Autres actifs	19 907	(1 194)	18 713	24 085	(1 891)	22 194	13 174	(802)	12 372
Prêts et créances au coût amorti	145 546	(4 061)	141 485	135 901	(5 185)	130 717	133 880	(4 259)	129 621

Note 4.1.3 Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

En milliers d'euros	2008			2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs de couverture	/	149			/		/	/	0
Option d'achat 18%	0			0			/		0
Actifs financiers à la JV par rst	0	149		0	/		0	0	0

Actif de couverture

Les actifs de couverture ont été mis en place par le Groupe dans le cadre de sa politique de gestion de son risque de taux d'intérêts, et sont analysés note 4.3.

Option d'achat 18%

Une option d'achat portant sur 18% du capital de HIME a été octroyée par la Caisse des dépôts à Séch  Environnement. Cette option d'achat est exerçable entre le 27 mai 2008 et le 26 mai 2012. En cas d'exercice de l'option, le prix pay  par S ch  Environnement pour acqu rir les 18% de HIME serait le montant le plus  lev  des deux valeurs suivantes : soit 130 millions d'euros augment  d'un montant assurant   FSI un rendement de 8%, soit une valeur de march  d fini   dire d'expert.

Cette option a  t  constat e dans les comptes pour sa juste valeur, soit son co t d'achat, s'agissant d'une transaction entre parties ind pendantes et inform es pour laquelle le sous-jacent (titres de soci t  non cot e) a fait l'objet d'une transaction r cente sur les modalit s de laquelle les parties  taient pleinement inform es.

Conform ment   IAS39, toute variation de la juste valeur de l'option d'achat sera comptabilis e par le compte de r sultat.

Au 31 d cembre 2010, aucune variation de juste valeur n'a  t  constat e.

Note 4.1.4 Tr sorerie et  quivalents de tr sorerie

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Sicav	1 650	9 733	36 771
Tr�sorerie	7 081	9 375	6 660
Total	8 731	19 108	43 431

Le r sultat de cession comptabilis  sur la p riode au titre des SICAV s' l ve   0,3 million d'euros enregistr  sur la ligne "Produits de tr sorerie et  quivalents de tr sorerie" du compte de r sultat.

Note 4.2 Passifs financiers

Note 4.2.1 Dettes financi res

Variation de l'endettement

(en milliers d'euros)	31/12/08			31/12/09			31/12/10		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>En-cours dettes financières</i>	226 822	12 875	239 697	212 583	26 952	239 535	176 794	40 232	217 026
<i>Impact TIE</i>	(1 042)	(487)	(1 529)	(759)	(569)	(1 327)	(168)	(524)	(692)
Emprunts / Ets crédit	225 780	12 388	238 168	211 824	26 383	238 208	176 626	39 708	216 334
Location financement	24 435	4 360	28 795	20 273	4 292	24 565	16 033	4 339	20 372
Autres dettes financières	1 040	83	1 123	1 053	34	1 087	1 057	19	1 076
Concours bancaires courants		10 563	10 563		486	486		582	582
TOTAL	251 254	27 394	278 648	233 151	31 195	264 346	193 716	44 648	238 364

La variation de l'endettement sur l'exercice peut s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/09	Augmen- tation	Rembou- sement	Var périm	Coût amorti	EC	Autres mvts	31/12/10
Dettes auprès ets crédit	238 168	238 208	4 534	(27 045)		636		2	216 334
Location financements	28 795	24 565	140	(4 305)	(12)			(16)	20 372
Autres dettes financières	1 123	1 087	963	(960)	(14)				1 076
CBC	10 563	486	96						582
Total	278 648	264 346	5 733	(32 310)	(26)	636		(14)	238 364

Tableau de l'endettement

Au 31 décembre 2010, l'endettement du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Nature du taux (avant couverture)	Montant	Echéances	Existence de couverture
Autres Emprunts auprès des établissements de crédit	Variable	37 911	moins d'un an	Dette contractée à taux variable Couverture de taux sur 200 M€
		166 118	de 1 à 5 ans	
		1 235	plus de 5 ans	
	Fixe 0%<t<4%	1 797	moins d'un an	
		7 943	de 1 à 5 ans	
Total	216 334			
Location financement	Variable	3 568	moins d'un an	Couverture de taux sur 13,7 M€
		12 178	de 1 à 5 ans	
		1 822	plus de 5 ans	
	Fixe 4%<t<13%	771	moins d'un an	
		1 985	de 1 à 5 ans	
Total	20 372			
Autres dettes financières Diverses	Variable	0	moins d'un an	
		782	de 1 à 5 ans	
		0	plus de 5 ans	
	Fixe	19	moins d'un an	
		85	de 1 à 5 ans	
Total	1 076			
Concours bancaires courants	Variable	582	moins d'un an	
TOTAL		238 364		
<i>Dont courant</i>		44 648	<i>moins d'un an</i>	
<i>Dont non courant</i>		193 716	<i>plus d'un an</i>	

Contrat de location financement

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	TOTAL paiements minimaux futurs				TOTAL paiement sous-loc
		31/12/10	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	
Terrains	/	/	/	/	/	/
Constructions	10 357	13 612	2 775	8 952	1 885	/
Installation Technique et matériel et outillage industriels	1 650	5 649	1 363	4 237	49	/
Matériels de transport	/	93	32	61	/	/
Installations agencements	1 266	2 867	665	2 202	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	/	/	/	/	/	/

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	TOTAL paiements minimaux futurs actualisés				TOTAL paiement sous-loc actualisé
		31/12/10	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	
Terrains	/	/	/	/	/	/
Constructions	10 357	12 311	2 691	8 140	1 480	/
Installations techniques - outillages industriels	1 650	5 226	1 322	3 864	41	/
Matériels de transport	/	87	31	57	/	/
Installations agencements	1 266	2 650	645	2 005	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	/	/	/	/	/	/

Les contrats de location-financement portés par le Groupe sont principalement constitués de contrat de crédit-baux, assortis d'options d'achat. 86 % des contrats (en pourcentage de la dette rattachée) sont à taux variable (avant prise en compte de toute opération de couverture), indexés principalement sur l'EURIBOR 3 mois.

Note 4.2.2 Passifs financiers à la JV par le résultat

Les passifs financiers à la JV par le résultat correspondent aux instruments financiers dérivés de couverture, mis en place par le Groupe dans le cadre de sa gestion du risque de taux. Ils sont analysés note 4.3.

Note 4.2.3 Autres passifs au coût amorti

(en milliers d'euros)	2008			2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Fournisseurs		58 347	58 347		42 367	42 367		47 716	47 716
Dettes sur acquisition d'immobilisations	256	19 310	19 566	238	8 150	8 387	1 350	13 583	14 933
Avances & acomptes reçus		2 828	2 828		2 277	2 277		2 448	2 448
Social		17 510	17 510		17 658	17 658		20 123	20 123
Etat (hors IS)		23 747	23 747		21 624	21 624		24 536	24 536
IS		447	447		596	596		4 610	4 610
Comptes courants créditeurs		1 122	1 122		1 116	1 116		167	167
Dettes diverses		783	783		765	765		892	892
Produits constatés d'avance		3 688	3 688		6 133	6 133		4 896	4 896
AUTRES PASSIFS	256	127 782	128 038	238	100 686	100 924	1 350	118 971	120 321

Note 4.3 instruments financiers de couverture

En milliers d'euros	2008			2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Instruments de couverture actif	149	/	149	/	/	/	/	/	/
Instruments de couverture passif	4 617	341	4 958	3 561	1 690	5 251	1 984	609	2 593

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont pour objet la couverture des flux de trésorerie liés à son financement. La gestion de ces instruments négociés sur des marchés organisés est effectuée par la Direction financière du Groupe.

(milliers d'euros)	2008		2009		2010	
	Nominal opération	Juste valeur	Nominal opération	Juste valeur	Nominal opération	Juste valeur
Swap	66 690	(2 355)	88 167	(2 311)	121 609	(1 271)
Collar	71 690	(2 040)	80 667	(2 355)	67 109	(794)
Instruments mixtes	105 500	(563)	87 500	(585)	25 000	(528)
Total	243 880	(4 958)	256 334	(5 251)	213 717	(2 593)

Au 31 décembre 2010, la maturité des instruments de couverture des flux de trésorerie est la suivante :

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Swap	33 595	88 014		121 609
Collar	16 095	51 014		67 109
Instruments mixtes	10 000	15 000		25 000
Total	59 689	154 029		213 717

Les pertes et gains enregistrés en capitaux propres sur la période s'élèvent à 2,7 million d'euros, et le montant cumulé au 31 décembre 2010 des pertes et gains enregistrés en capitaux propres s'élèvent à (2,0) millions d'euros. La part inefficace de ces couvertures comptabilisée en résultat sur 2010 est non significative.

Aucun montant des capitaux propres n'a été recyclé et comptabilisé dans le résultat de la période.

Note 5 - Provisions courantes et non courantes

Note 5.1 Tableau de variation des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	2008	2009	Autres mvts	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non utilisée	2010
Avantages au personnel (1)	99	134	10	45	(20)		169
Autres provisions non courantes (2)	3 623	3 549	(1)	393	(1 061)	(228)	2 652
PROVISIONS NON COURANTES	3 722	3 683	9	438	(1 081)	(228)	2 821
Provision litiges	245	565		854	(193)	(189)	1 037
Provision BEFS	333	50	1	611			662
Provisions autres risques	3 676	2 391	6			(369)	2 028
Provision déchets à traiter	128	168	(1)	74	(89)		152
Provisions réhabilitation site	7 600	8 360	(9)	788	(321)	(22)	8 796
Provisions autres charges	1 619	1 990	(2)	3 438	(11)	(106)	5 310
PROVISIONS COURANTES	13 601	13 524	(5)	5 765	(614)	(686)	17 984
TOTAL	17 322	17 207	4	6 203	(1 695)	(914)	20 805

(1) Les provisions « indemnités de fin de carrière » sont calculées conformément à la méthodologie précisée dans les principes et méthodes comptables

(2) Provision suivi trentenaire

Note 5.2 Décomposition des autres mouvements

(en milliers d'euros)	Regroupement d'entreprises	Ecart de conversion	Autres mouvements	TOTAL
Avantages au personnel			9	9
Autres provisions non courantes				
PROVISIONS NON COURANTES	/	/	9	9
Provision litiges				
Provision BEFS				
Provisions autres risques			6	6
Provision déchets à traiter				
Provisions réhabilitation site		(9)		(9)
Provisions autres charges				
PROVISIONS COURANTES	/	(9)	6	(3)
TOTAL	/	(9)	15	6

Note 5.3 Avantages postérieurs à l'emploi – Indemnités de Fin de Carrière

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspond au versement d'indemnités de fin de carrière.

L'engagement du Groupe comptabilisé sous forme de provision concerne les filiales pour lesquelles la gestion des IFC n'est pas couverte par un contrat d'assurance. Seules les sociétés Gerep, Sogad et Sem Tredi sont concernées au 31 décembre 2010.

Il est précisé que, lors du démarrage d'activité de la société Sénerval, la reprise des effectifs de l'ancien délégataire a conduit à la reprise par Sénerval des engagements au titre des services passés de ces mêmes salariés, pour un montant de 450 K€. le Groupe a constaté un actif pour 450 K€ au titre des engagements repris (comptabilisé en charges constatées d'avance). Cet actif est amorti sur 18 ans à compter du 1^{er} juillet 2010, soit la durée moyenne restant à courir jusqu'au départ en retraite des salariés repris.

L'engagement du Groupe (toute forme de gestion confondue) évolue de la façon suivante :

	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Montant de l'engagement en début d'exercice	2 833	2 411	3 273
Coûts des services rendus dans l'exercice	212	175	232
Intérêts crédités dans l'exercice	130	158	161
Prestations réglées dans l'exercice	(280)	(215)	(51)
Externalisation	0		458
Ecart actuariels	(484)	744	772
Autres (écarts de conversion)			(7)
Montant de l'engagement en fin d'exercice	2 411	3 273	4 838

L'évolution de la juste valeur des fonds placés en couverture de l'engagement est la suivante :

	31/12/08	31/12/09	31/12/10
JV des actifs de couverture en début d'exercice	3 436	2 707	3 143
Cotisations versées	47	397	1 650
Prestations versées	(280)	(215)	(12)
Rendement attendu sur les placements	124	110	126
Frais de gestion	(16)	(12)	(14)
Ecarts actuariels	(604)	155	(186)
JV des actifs de couverture en fin d'exercice	2 707	3 143	4 707

La répartition des actifs de couverture est la suivante :

	31/12/09	31/12/10
Placements diversifiés	76%	74%
Placements monétaires	24%	26%

Note 5.4 Litiges et faits exceptionnels

BEFS-PEC

A la suite de la réalisation du chantier Salaise 3, qui avait été confié par Tredi à la société BEFS-PEC (courant 1999), Tredi SA a fait l'objet de différentes demandes de paiement de la part de sous-traitants restés impayés par BEFS PEC, en application de l'article 12 de la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance. Tredi SA a provisionné dans ses comptes l'intégralité des sommes qui lui sont réclamées dans le cadre de ces assignations. Au 31 décembre 2010, la provision résiduelle constatée sur ce litige s'élève à 0,6 millions d'euros.

VALLS QUIMICA

La société Valls Quimica, filiale espagnole du Groupe a fait l'objet, en 2003, d'un contrôle fiscal au titre duquel l'administration a redressé la Société pour un montant en principal de 3,8 millions d'euros (pour la période 1999 à 2001) et de 1,8 millions d'euros (pour la période 2002 à 2003) par le biais d'un rappel de TVA et de droits indirects qui seraient dus, à raison de la production de certains produits pétroliers. :

- Valls Quimica a contesté le redressement portant sur la période 1999 à 2001 devant le tribunal administratif espagnol et a obtenu un sursis de paiement. Le tribunal s'est toutefois prononcé courant 2007 sur le caractère suspensif de l'instruction, ainsi que sur l'absence de nécessité de constituer

des garanties. Ce dossier, instruit auprès du tribunal administratif de Catalogne a fait l'objet d'un rejet de la part de ce même tribunal en septembre 2008. La société a introduit un recours contentieux devant la cour administrative nationale de Madrid en octobre 2008, assortie d'une demande suspensive relative au paiement. Le tribunal a jugé indispensable la constitution, par la société, de garantie couvrant 100% du montant réclamé. Valls Quimica a donc produit les garanties demandées. LE dossier est en cours d'instruction.

- Concernant la période 2002 à 2003, la prescription totale des redressements a été obtenue le 22 décembre 2007.

La société Valls Quimica, le Groupe et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de leur contestation. A ce titre, le groupe n'a pas provisionné ce contentieux fiscal dans ses comptes. Par ailleurs le Groupe pourrait se prévaloir d'une déductibilité des sommes notifiées dans l'hypothèse où le contentieux se solderait en sa défaveur, ceci réduisant le risque d'un tiers.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Note 6 - Impôts différés

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Participation des salariés	700	582	902
Contribution sociale solidarité	241	238	250
Congés payés	665	608	609
Déficits reportables	3 863	2 970	1 575
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(3 438)	(6 679)	(7 293)
Location financement	3 107	2 678	2 119
Résultat Interne	234	205	284
Charges à répartir	(249)	(70)	(51)
Provision intra-Groupe	(2 917)	(158)	/
Provision IDR	33	45	36
Actualisation provision suivi trentenaire	(848)	(832)	(1 193)
Homogénéisation d'amortissements	713	667	613
Frais d'acquisition titres	4 156	2 905	1 653
Retraitements Obligations Convertibles	14 895	14 959	14 944
Autres différences temporaires	1 363	1 731	2 630
Total	22 518	19 849	17 078
<i>Dont impôt différé Actif</i>	<i>22 574</i>	<i>19 877</i>	<i>17 110</i>
<i>Dont impôt différé Passif</i>	<i>57</i>	<i>28</i>	<i>32</i>

Les déficits reportables activés correspondent aux déficits nés avant l'intégration fiscale (les déficits nés pendant l'intégration étant analysés globalement au niveau de l'intégration et ayant fait l'objet d'une utilisation totale au sein de cette intégration). Leur activation est étudiée filiale par filiale au regard de leur business plan. D'une façon générale, les déficits reportables portés par les filiales étrangères ne font l'objet d'aucune activation.

Au 31 décembre 2010, le montant des impôts différés actifs non activés relatifs à des déficits reportables s'élève à 1 millions d'euros.

La variation des impôts différés sur l'exercice peut s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	IDA	IDP	NET
Solde au 31/12/08	22 575	57	22 518
Résultat		2 978	(2978)
Variation de JV par les capitaux propres	168		168
Variation de périmètre et autres	41	(100)	141
Ecart de conversion			
Compensation ID sur les filiales de l'intégration fiscale	(153)	(153)	/
Compensation IDA/IDP	(2 754)	(2 754)	/
Solde au 31/12/09	19 877	28	19 849
Résultat		1 938	(1 938)
Variation de JV par les capitaux propres	4	837	(833)
Variation de périmètre et autres			
Ecart de conversion			
Compensation ID sur les filiales de l'intégration fiscale	(246)	(246)	/
Compensation IDA/IDP	(2 525)	(2 525)	/
Solde au 31/12/10	17 110	32	17 078

Note 7 - Engagements hors bilan

Note 7.1 Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Créances cédées non échues (effets, Dailly)	/	/	
Cautions	28 530	32 993	37 055
- Garanties financières (1)	21 989	21 601	21 601
- Autres cautions	6 541	11 392	15 454
Sûretés réelles	/	/	/
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	/	/	/
- Nantissements de titres	/	/	/
Liés à la responsabilité d'associé dans les SCI	/	/	/
TOTAL EHB liés à l'activité courante	28 530	32 993	37 055

(1) Il s'agit d'une caution de 21,6 millions d'euros délivrée à un établissement financier lors de la mise en place des garanties financières accordées par lui selon l'arrêté ministériel du 1er février 1996.

Note 7.2 Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Créances professionnelles cédées	89	1 086	953
Cautions ou lettres d'intention	2 309	3 640	4 380
Sûretés réelles	1 535	11 021	9 436
Gages et nantissements des actifs incorporels et corporels	11 021	1 535	9 436
Gage et nantissements de titres	/	/	/
Hypothèques	/	/	/
Engagement d'emprunts reçus	12 018	3 900	5 000
TOTAL EHB liés à l'endettement	15 951	19 646	19 769

Dans le cadre de financement d'actifs la société a signé des engagements de non cession des actions qu'elle détient dans les sociétés Sénergies, Séché-Eco-Industries et Mézerolles.

Tous les engagements hors bilan ci-dessus mentionnés couvrent des dettes portées au bilan, à l'exception d'une caution de 0,8 million d'euros.

Note 7.3 Engagements hors bilan liés aux investissements financiers du Groupe

Pôle Cintec

Aux termes d'un protocole de cession en date du 31 mars 2004, Séché Environnement a cédé sa participation dans le pôle Cintec. Cette vente est assortie d'un crédit-vendeur portant initialement intérêt au taux de 8% et dorénavant de 13% (hors impôt).

Le règlement du prix de cession était initialement prévu sur une durée maximale de 5 ans. Cette vente était également assortie d'une clause résolutoire en cas de non respect, par le vendeur, des conditions de règlement. Un avenant à l'échéancier sur 2007 avait été signé au titre duquel une partie du remboursement (1,3 MUSD) avait été repoussé in fine, début 2012.

Face aux difficultés de recouvrement des sommes dues au titre de l'échéancier et dans le cadre d'une opération globale de désengagement de la zone, Tredi Amériques a cédé sa créance à un organisme bancaire pour 470 KUSD, soit 10% de la valeur résiduelle de la créance dans ses comptes.

Garanties d'actifs et de passifs

Dans le cadre du programme de désengagement de ses activités non stratégiques (programme engagé en 2003 et poursuivi sur 2004 et 2005), le Groupe a délivré des garanties de passifs couvrant principalement les matières comptable, sociale et juridique. Au 31 décembre 2010, ces garanties sont prescrites, à l'exception des garanties spécifiques couvrant des contentieux existants à la date de la cession et qui ne seront prescrites qu'à l'issue de ces contentieux. Au 31 décembre 2010, toutes les sommes réclamées par les parties et entrant dans le cadre de ces garanties de passif ont été provisionnées dans les comptes du Groupe.

Note 7-4 Autres engagements hors bilan

Un pacte d'actionnaire, conclu le 16 octobre 2006, (portant le numéro d'enregistrement AMF 206C1928) prévoit les principales dispositions suivantes :

- représentation de FSI (substitué à la Caisse des Dépôts) au Conseil d'administration de Séché Environnement : FSI dispose de la faculté de désigner plusieurs membres au Conseil d'administration de Séché Environnement en fonction de sa participation au capital de la Société ;
- gestion des participations des signataires du pacte d'actionnaires :
- les parties se sont interdit d'acquérir directement ou indirectement des valeurs mobilières émises par la société Séché Environnement si cette acquisition engendrait pour l'un des signataires de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Séché Environnement ;
- à l'occasion de tout transfert de titres de Séché Environnement par Joël Séché, la société civile Amarosa et/ou leurs cessionnaires libres à un tiers, dès lors qu'ils détiendraient conjointement moins de 50,1% des droits de vote de la Société, FSI disposera de la faculté de céder ses titres à ce tiers pour le même prix et dans les mêmes proportions ;
- FSI bénéficie de la faculté de participer, à hauteur de sa quote-part dans le capital de Séché Environnement à toute émission de titre de Séché Environnement, à l'exception d'émission de valeurs mobilières dans le cadre d'une opération de croissance externe au profit d'un tiers et qui aurait pour effet de diluer l'ensemble des actionnaires dans les mêmes proportions ;

- règles des co-investissements : Aussi longtemps que FSI détiendra au moins 15% du capital de Séché Environnement, elle bénéficie d'un droit de participer en tant que co-investisseur à tout projet de croissance dont le montant dépasse un certain seuil.

Il est par ailleurs précisé que ce pacte d'actionnaire sera résilié de plein droit dès que :

- FSI viendra à détenir moins de 10% du capital de la Société ;
- l'équilibre des participations respectives de FSI d'une part et de Joël Séché et la société civile Amarosa d'autre part serait significativement modifié de telle sorte que le dépôt d'une offre publique puisse être imposé aux parties.

Un avenant au pacte en date du 25 avril 2007 a été signé, stipulant une durée de 10 ans à compter du 26 avril 2007.

Par ailleurs, dans le cadre du resserrement du partenariat stratégique entre FSI et Séché Environnement, FSI a octroyé à Séché Environnement une option d'achat portant sur 18% des titres HIME exerçable du 27 mai 2008 au 26 mai 2012 sous réserve de l'accord des banques prêteuses de HIME. L'exercice de cette option induira une modification de la durée du pacte précitée, prolongeant celle-ci jusqu'en avril 2022.

Le présent détail des engagements hors bilan du Groupe n'exclut aucun engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

1.1.6.3.2. Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

Note 8 - Composition du capital social

Catégories des titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	8 634 870	0,20€
Augmentation de capital		
2- Actions composant le capital social en fin d'exercice	8 634 870	0,20€
<i>Dont actions à droit de vote simple</i>	<i>4 929 905</i>	
<i>Dont actions à droit de vote double</i>	<i>3 704 965</i>	

Note 9 – Primes

Le poste “primes” est composé exclusivement de primes d’émission émises lors de différentes augmentations de capital, nettes d’imputation :

	(en milliers d’euros)
Augmentation de capital du 27/11/1997	11 220
Augmentation de capital du 19/12/1997	112
Augmentation de capital du 01/10/2001 (rémunérant l’apport des titres Alcor)	10 795
Augmentation de capital du 05/07/2002 (rémunérant l’apport des titres Trédi)	192 903
Imputation sur la prime d’émission	(1 578)
Emission de 596 408 bons de souscription d’actions au profit de la Caisse des Dépôts du 12/12/06	10 908
Exercice de bons de souscription d’actions portés par la Caisse des Dépôts le 24/04/2007	74 718
TOTAL	299 079

Note 10 – Composition des réserves consolidées

	31/12/2009	Augment.	Diminut.	31/12/2010
Réserve légale	173			173
Réserves réglementées				
Report à nouveau	90 382	28 808	/	119 190
Autres réserves	6 037			6 037
Sous-total réserves sociales	96 592	28 808	/	125 400
Réserves consolidées (hors écart de conversion)	(62 347)	/	(21 249)	(83 596)
TOTAL RESERVES (hors écart de conversion)	34 245	28 808	(21 249)	41 804
Ecart de conversion	(1 176)	(28)	/	(1 204)
TOTAL RESERVES (y.c. écart de conversion)	33 069	28 780	(21 249)	40 600

Note 11 - Informations sur les actions propres

Dans le cadre des délégations accordées par les Assemblées générales des actionnaires du 30 avril 2009 et 6 mai 2010, le Conseil d’administration a fait procéder sur 2010 à des opérations de rachat d’actions propres. Au 31 décembre 2010, le bilan de ces programmes de rachat d’actions est le suivant :

Nombre d’actions auto détenues (1)	57 177
Pourcentage du capital auto détenu	0,7%
Valeur nette comptable des titres auto détenus (€)	2 904 087
Valeur de marché des titres auto détenus au 31/12/10 (€) (2)	3 370 584

(1) y compris actions propres acquises dans le cadre des programmes antérieurs

(2) sur la base du cours de clôture du titre Sèche Environnement sur le mois de décembre 2010, soit 58,95 €.

1.1.6.3.3. Notes sur le compte de résultat

Note 12 - Produits des activités ordinaires

Note 12.1 ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires	383 192	365 666	402 122
<i>Dont vente de biens</i>	43 903	33 658	44 404
<i>Dont prestations de services</i>	339 289	332 009	357 718
Autres produits de l'activité	4 838	2 103	4 239
Transfert de charges	3 477	2 721	3 443
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	391 508	370 491	409 803

Note 12.2 – ventilation du chiffre d'affaires par typologie de déchets

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Traitement DD	266 973	250 742	267 341
Traitement DND	116 219	114 924	134 781
TOTAL	383 192	365 666	402 122

Note 12.3 – ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
CA France	360 261	345 783	380 644
CA Europe (hors France)	20 897	18 080	19 450
CA hors Europe	2 035	1 804	2 028
TOTAL	383 192	365 666	402 122

Note 13 – Excédent Brut d'Exploitation

Note 13.1 Composition de l'excédent brut d'exploitation

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	391 508	370 491	409 803
Achats consommés	(54 338)	(47 628)	(55 415)
- <i>achats stockés</i>	(32 553)	(30 895)	(36 798)
- <i>achats non stockés</i>	(21 785)	(16 734)	(18 617)
Charges externes	(126 710)	(113 801)	(135 245)
- <i>sous-traitance</i>	(70 931)	(63 582)	(74 744)
- <i>charges de location</i>	(8 830)	(8 067)	(8 981)
- <i>Entretiens et réparations</i>	(17 181)	(15 395)	(18 020)
- <i>Assurances</i>	(3 749)	(4 235)	(5 094)
- <i>Autres charges externes</i>	(26 019)	(22 523)	(28 405)
Impôts et taxes	(28 386)	(30 621)	(33 312)
Charges au titre des avantages de personnel	(81 092)	(81 914)	(84 435)
- <i>frais de personnel</i>	(79 037)	(80 015)	(81 422)
- <i>Participation et intéressement</i>	(2 055)	(1 899)	(3 012)
- <i>Rémunérations en actions</i>			
EXCEDENT BRUT D' EXPLOITATION	100 981	96 525	101 397

Les services extérieurs concernent principalement la sous-traitance (transport, filière Amont, exutoire).

Note 13.2 - Contrats de location simple

(en milliers d'euros)	TOTAL paiements minimaux futurs (contrats non résiliables)				Charges de l'exercice	TOTAL paiement sous-loc
	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5		
Immobilisations incorporelles	983	74	200	709	52	/
Terrains	2331	213	748	1 370	207	/
Constructions	6 637	697	3 177	2 763	1 129	/
Installations Techniques et matériels et outillages industriels	10 810	919	2 652	7 240	2 947	/
Matériels de transport	108	57	51	/	276	/
Installations agencements	/	/	/	/	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	78	27	52	/	132	/

Note 14 – Résultat opérationnel Courant

Note 14.1 Composition du résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	100 981	96 525	101 397
Autres charges et produits opérationnels	(1 881)	(581)	(1 024)
- Autres charges opérationnels	(2 074)	(650)	(1 076)
- Autres produits opérationnels	194	69	52
Dotations nettes aux provisions	3 140	(568)	(2 072)
- dotations aux provisions	(4 076)	(3 910)	(5 327)
- reprise de provisions	7 216	3 342	3 255
Dotations nettes aux amortissements	(37 101)	(31 970)	(31 414)
- dotations aux amortissements	(37 101)	(31 970)	(31 414)
- Reprise d'amortissements			
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	65 139	63 406	66 887

Note 14.2 Dotations nettes aux provisions

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Dotations nettes aux provisions sur site	(1 010)	(549)	(375)
Dotations nettes sur actif circulant	(617)	(36)	94
Dotations nette autres provisions opérationnelles	4 767	17	(1 791)
Total	3 140	(568)	(2 072)

Les provisions sur site correspondent aux provisions pour réhabilitation de site et pour suivi trentenaire (pour la part hors désactualisation).

Note 14.3 Dotations nettes aux amortissements

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Dotations nettes aux immobilisations incorporelles	(575)	(660)	(703)
Dotations nettes aux immobilisations corporelles	(36 526)	(31 310)	(30 711)
Total	(37 101)	(31 970)	(31 414)

Note 15 – Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	65 139	63 406	66 887
Réévaluation des immobilisations			
Résultat sur cessions d'immobilisations	1 057	312	467
- cessions d'immobilisations incorporelles		(77)	(4)
- cessions d'immobilisations corporelles	(167)	386	472
- cession des titres consolidés	1 224	2	/
Dépréciation d'actifs	(796)	(246)	(2 083)
- sur goodwill			
- sur autres immobilisations incorporelles			(2 083)
- sur immobilisations corporelles	(796)	(246)	
Autres			(4 840)
RESULTAT OPERATIONNEL	65 400	63 472	60 431

* Dont 4,9 M€ correspondant à l'application du changement de méthode imposé par IFRS3 révisée concernant la comptabilisation des frais d'acquisition de titres dans le cadre de regroupements d'entreprises et dont 2,3 M€ correspondant à l'estimation des impacts du déménagement de l'établissement parisien de Tredi SA.

Note 16 – Résultat financier

Note 16.1 Décomposition du résultat financier

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	11 670	13 495	14 697
Coût de l'endettement financier brut	(15 295)	(10 954)	(8 972)
Autres produits et charges financières	(1 487)	(41)	1 167
Total	(5 112)	2 500	6 892

Le coût de l'endettement financier brut évolue comme suit :

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Passifs financiers au coût amorti	(15 460)	(5 785)	(4 453)
Résultat sur instruments de couverture	166	(5 169)	(4 518)
COÛT ENDT FINANCIER BRUT	(15 295)	(10 954)	(8 972)

Le coût de l'endettement financier net évolue sous l'effet conjugué :

- de l'augmentation des produits de trésorerie et équivalents, consécutive à la participation du Groupe à l'émission d'obligations convertibles en actions de HIME porteuses d'intérêt à taux de 8% (avant détachement du droit de conversion) et 9,89% (après détachement) ;
- de la diminution du coût de la dette nette des effets de la couverture, du fait de la

baisse de l'encours de dettes et de l'efficacité de cette dernière.

Note 16.2 Détail des autres produits et charges financières

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Résultat de change	130	461	61
Résultat net sur cession d'immobilisations financières	(682)	(7 649)	0
Dépréciation nettes sur actifs financiers	397	6 346	1 948
Autres produits et charges financières	(1 332)	799	(842)
Total	(1 487)	(41)	1 167

Le résultat de change provient notamment des positions latentes sur les avances du Groupe vers ses filiales à l'international ne répondant pas à la définition d'un investissement net au sens d'IAS21.

Le Groupe ne dispose pas à ce jour d'instruments ou de mécanisme de couverture sur son risque de change.

Note 17 - impôt

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Impôt exigible	18 532	15 232	19 288
Impôt différé	1 577	2 978	1 938
Total charge d'impôt	20 109	18 210	21 226

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt totale pour l'exercice s'explique par :

(en milliers d'euros)	
Impôt théorique au taux en vigueur	(23 179)
Modification du taux d'impôt applicable à la mère(1)	(6)
Différence de taux d'imposition des filiales	439
Actifs d'impôt non constatés	(326)
Utilisation de pertes non activées antérieurement	/
Charges et produits définitivement non taxables	1 847
Charges d'impôt total	(21 226)

(1)Le taux d'impôt hors contribution sociale sur les bénéfiques s'élève à 33,33%. Après application de la contribution sociale sur les bénéfiques, le taux d'imposition s'élève à 34,39 %.

Dans le cadre du Groupe d'intégration fiscale dont Séché Environnement est la mère, et qui regroupe l'ensemble des sociétés françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% par Séché Environnement, a été réalisée une économie d'impôt de 1,4 million d'euros.

1.1.6.3.4. Gestion des risques financiers

Note 18 – instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers se répartissent de la façon suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

(en milliers d'euros)	2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres disponibles à la vente		2 417	17	2 434
Composante obligataire			142 179	142 179
Instruments de couverture				
Autres actifs financiers évalués à la JV par le résultat				
Actifs financiers		2 417	142 179	144 613
Dettes financières		238 363		238 363
Instruments de couverture		2 593		2 593
Autres passifs financiers évalués à la JV par le résultat				
Passifs financiers		240 956		240 956

A titre de comparaison, la répartition de la juste valeur des instruments financiers du Groupe au 31 décembre 2009 se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	2009			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres disponibles à la vente		2 591	17	2 608
Composante obligataire			133 202	133 202
Instruments de couverture				
Autres actifs financiers évalués à la JV par le résultat				
Actifs financiers		2 591	133 219	135 810
Dettes financières		264 346		264 346
Instruments de couverture		5 251		5 251
Autres passifs financiers évalués à la JV par le résultat				
Passifs financiers		269 597		269 597

Titres disponibles à la vente

- Les titres cotés, évalués au cours de bourse à la date de clôture, sont considérés de niveau 1 ;
- Les titres non cotés, dont la juste valeur est déterminable sur la base de données observables, telle que l'évaluation d'expert indépendant, sont considérés de niveau 2 ;
- Les titres non cotés dont la juste valeur est déterminable sur la base de modèle d'évaluation (actualisation de cash flow futurs, multiple, etc.) sont considérés de niveau 3.

Composante obligataire

S'agissant de la composante obligataire des OCA HIME, ne disposant pas de données observables, sa juste valeur est considérée de niveau 3.

Instruments de couverture

La juste valeur des instruments de couverture utilisés par le Groupe (swap, collar, swaptions, instruments mixtes) est déterminée sur la base de modèle d'évaluation utilisant des données observables (de taux, notamment), et est donc considérée de niveau 2.

Dettes financières

La juste valeur des dettes financières est déterminable sur la base de données observables (de taux), et est considérée de niveau 2.

Note 19 - Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un actif viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients et des actifs financiers hybrides (obligations convertibles en titres HIME).

Le Groupe gère son risque de crédit lié aux créances clients par le biais d'une politique active de recouvrement de ses créances dans chacune des filiales françaises du Groupe. Cette politique s'appuie sur un logiciel centralisé permettant des relances formalisées et une information en temps réel des différentes parties prenantes. Une analyse des délais de règlement est également suivie mensuellement et toute dérive induit des actions correctrices.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. A la date de clôture l'exposition maximale au risque de crédit est la suivante :

(en milliers d'euros)	2009			2010		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs financiers disponibles à la vente	135 811		135 811	144 613		144 613
Prêts et créances financiers au coût amorti	2 080	124	2 204	2 737	88	2 825
<i>Actifs financiers non courants</i>	<i>137 891</i>	<i>124</i>	<i>138 015</i>	<i>147 350</i>	<i>88</i>	<i>147 438</i>
Créances clients et autres débiteurs		106 319	106 319	1 759	112 665	114 424
Autres actifs courants (yc. créances IS)		22 194	22 194		12 372	12 372
<i>Prêts et créances au coût amorti</i>		<i>128 513</i>	<i>128 513</i>	<i>1 759</i>	<i>125 037</i>	<i>126 796</i>
Instruments de couverture actifs						
Autres instruments à la JV par le résultat						
<i>Actifs financiers à la JV par le résultat</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 108	19 108		43 431	43 431
Total Actifs financiers	137 891	147 745	285 636	149 109	168 556	317 665
Composante dérivée des OCA (*)	26 929		26 929	26 929		26 929
TOTAL	164 820	147 745	312 565	176 039	168 556	344 595

(*) enregistrée sur la ligne « Participation dans les entreprises associées » ne répondant pas à la définition d'un actif financier au sens d'IAS39

Les produits, charges, profits ou pertes de valeur constatés en 2010 dans les états financiers au titre de ces actifs financiers correspondent quasi exclusivement aux produits d'intérêts sur obligations convertibles pour 14,4 millions d'euros.

Note 20 - Exposition au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Il porte sur les prêts et créances au coût amorti (de nature financière ou opérationnelle) et sur les placements des excédents de trésorerie.

La balance âgée des prêts et créances au coût amorti se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2010				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 825	2 825			
Clients et autres débiteurs	114 424	87 584	25 805	684	351
Autres actifs	12 372	11 491	478	399	4
TOTAL	129 621	101 900	26 283	1 083	355

La balance âgée des prêts et des créances au coût amorti au 31 décembre 2009 se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	2009				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 204	2 204			
Clients et autres débiteurs	106 319	74 870	30 139	547	763
Autres actifs	22 194	21 004	608	4	578
TOTAL	130 717	98 078	30 747	550	1 340

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme de contrepartie.

Note 21 – Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Il assure une gestion centralisée des financements. Un reporting de trésorerie est mis en place, permettant une vision glissante des besoins court, moyen et long terme du Groupe en terme de financement. La quasi-intégralité du financement est assurée de façon centralisée et l'équilibre des sources de financement (marché des capitaux, marché bancaire) est également piloté de façon centralisée.

Au 31 décembre 2010, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de tréso contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	216 333	221 624	42 873	175 969	2 783
Dettes de crédit bail	20 373	22 220	4 834	15 453	1 933
Autres dettes financières	1 076	1 093	36	867	190
Concours bancaires courants	582	582	582	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	119 712	119 712	118 362	1 350	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	358 076	365 231	166 687	193 639	4 906
Instruments de couverture	2 593	2 593	609	1 984	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	2 593	2 593	609	1 984	/

A titre de comparaison, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers se s'analysaient de la façon suivante au 31 décembre 2009 :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	238 208	245 639	29 622	212 338	3 679
Dettes de crédit bail	24 565	26 685	5 053	19 151	2 481
Autres dettes financières	1 087	1 087	34	1 028	25
Concours bancaires courants	486	486	486		
Dettes fournisseurs et autres crédateurs (yc dettes IS)	99 234	99 234	98 996	238	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	363 580	373 131	134 191	232 755	6 185
Instruments de couverture	5 251	5 251	1 690	3 561	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	5 251	5 251	1 690	3 561	/

Dans le cadre de la prise de participation du Groupe dans la société HIME, Séché Environnement a procédé à un refinancement de l'ensemble de sa dette. La nouvelle convention de crédit du Groupe est assortie d'un engagement de respect de deux ratios financiers calculés sur la base des comptes consolidés du groupe. Le respect de ces ratios financiers est apprécié deux fois par an sur une base annuelle pour les périodes closes au 31 décembre et au 30 juin.

Le non-respect de ces ratios est un cas de défaut qui rend exigible à la majorité des prêteurs le total des engagements dus.

Les ratios à respecter sont les suivants :

RATIOS	ENGAGEMENT
Dettes financières nettes / Fonds propres	<1,1
Dettes financières nettes / Excédent brut d'exploitation	<3

Etant entendu que, sur une base consolidée :

- les dettes financières nettes désignent le montant agrégé de l'endettement à court, moyen et long terme du Groupe, y compris les crédit-baux en capital, la location financière retraitée dans les comptes au sens des normes IFRS, la position créditrice des comptes bancaires crédateurs, les effets portés à l'escompte et non échus, les cessions Dailly, l'affacturage et autres mobilisations du poste clients, diminué du montant des valeurs mobilières de placement à court, moyen et long terme, des avoirs en caisse et de la position débitrice des comptes bancaires

débiteurs ;

- les fonds propres désignent le total des capitaux propres (part du Groupe) ;
- l'Excédent Brut d'Exploitation désigne le résultat d'exploitation consolidé avant déduction de l'ensemble des dotations nettes de reprises aux provisions sur actifs d'exploitation et aux provisions pour risques et charges, des dotations nettes de reprises aux amortissements d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières et avant déduction des autres produits et charges d'exploitation.

Au 31 décembre 2010, le Groupe présente un gearing bancaire de 0,53 et un debt to earning bancaire de 1,91. Il respecte l'ensemble de ces ratios.

Note 22 – Exposition au risque de taux d'intérêt

La dette corporate portée par Séché Environnement, avant toute mesure de couverture, est à taux variable.

Afin de se protéger contre une hausse des taux d'intérêt et d'optimiser le coût de son endettement, le Groupe a recours à des instruments de couverture. La convention de crédit impose une couverture de 50% minimum sur une durée de 3 ans. Les instruments utilisés sont des swaps, des caps, des floors et des collars. Leur utilisation est directement gérée par la Direction financière du Groupe.

Le risque de taux est analysé à partir de projections de l'évolution de l'endettement financier sur la convention de crédit et sur l'échéancier des couvertures de taux :

- une variation à la baisse de 50 points de base des taux d'intérêt induirait un impact positif sur les capitaux propres de 0,7 million d'euros.
- Une variation instantanée à la hausse de 1% des taux d'intérêt aurait un impact négatif de 1,9 millions d'euros sur les charges financières du Groupe en 2010.

Note 23 – Exposition au risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- De la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro. Ce risque est toutefois de plus en plus limité du fait de l'effort constant de recentrage du Groupe sur ses

activités européennes en zone euro ;

- Du financement, par endettement bancaire libellé quasi exclusivement en euros, des investissements de ses filiales étrangères réalisés en monnaie locale (pour les filiales non considérées comme des investissements long terme à l'étranger).

L'évolution du résultat de change se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
	Réel	Réel	Réel
Résultat de change zone Europe	775	(15)	109
Résultat de change zone Amériques	(645)	476	(49)
Résultat de change zone Asie			
TOTAL	130	461	61

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du Groupe.

1.1.6.3.5. Co-entreprises – intégration proportionnelle

(en milliers d'euros)	SOGAD
- % détenus	50%
- QP actifs courants	557
- QP actifs non courants	947
- QP passifs courants	2 265
- QP passifs non courants	413
- QP Chiffre d'affaires	2 109
- QP Excédent Brut d'Exploitation	496
- QP Résultat Opérationnel Courant	281
- QP Résultat Opérationnel	281

Le Groupe n'a réalisé aucune transaction significative avec SOGAD.

1.1.6.3.6. Résultats par action

Le résultat par action présenté en pied de compte de résultat correspond au rapport entre d'une part le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère et d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital social de la Société mère en circulation au cours de l'exercice, soit 8 572 898.

Le Groupe ne disposant pas d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

1.1.6.3.7. Dividendes

Sur l'exercice 2010, Sèché Environnement a procédé à la distribution de dividendes pour un montant de 11 225 331 € euros, représentant un dividende par action de 1,3 € euro sans distinction du type d'action. Il est rappelé que les dividendes portant sur les actions propres, soit 74 070,10 € ont été comptabilisés en report à nouveau.

Le Conseil d'administration du 18 février 2011 a décidé de proposer à la prochaine Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 11 225 331 euros, soit un dividende par action de 1,30 euro.

1.1.6.3.8. Transactions avec des parties liées

Les parties liées vis-à-vis desquelles le Groupe entretient des relations sont :

- les filiales non consolidées du Groupe, les co-entreprises, les entreprises associées : le Groupe n'entretient aucune relation significative avec ces parties liées, à l'exception de HIME vis-vis de laquelle les transactions du Groupe sont présentées en note 3 ;
- les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de direction : leurs rémunérations (et avantages de toute nature) sont présentées dans le paragraphe suivant.

1.1.6.3.9. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants et des administrateurs se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	2008	2009	2010
Avantages à court terme	2 450 069	1 836 456	1 850 508
Avantages postérieurs à l'emploi			
Paiements sur base d'actions			
Total	2 450 069	1 836 456	1 850 508

1.1.6.3.10. Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture et susceptibles d'avoir

une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

1.1.6.3.11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

en milliers d'euros	KPMG		ACOREX	
	2009	2010	2009	2010
Mission d'audit				
<u>Missions de commissariats aux comptes</u>				
- Séché Environnement	99	121	95	95
- Filiales intégrées globalement	237	222	152	161
<u>Autres diligences</u>				
- Séché Environnement				
- Filiales intégrées globalement	-			
Sous total 1	336	343	247	256
Autres prestations				
- conseil juridiques, fiscaux, sociaux	2			
- Autres				
Sous total 2	2			
TOTAL	338	343	247	256

